

Belgique — België
P.P.
Bureau de dépôt
1099 - Bruxelles X
6/934

P701314

ALORS,
ON A BIEN
EXAMINÉ
VOTRE
CANDIDATURE...

Secouez-vous les idées

n° 69

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Périodique trimestriel du CESEP ASBL Juin | Juillet | Août



Recevoir notre périodique

Vous recevez gratuitement notre périodique.
Par ailleurs, il est **téléchargeable librement** sur
notre site : www.cesep.be

Recevoir notre newsletter

Vous pouvez être tenu informé par notre
newsletter des dates de nos formations et
journées d'études en faisant la demande par mail
à ivan@cesep.be.

Vos coordonnées

Sachez que vos coordonnées figurent dans le
fichier des correspondants du CESEP. La loi sur
la protection de la vie privée vous permet de con-
sultier ou de rectifier les données vous concernant
dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Enfin, si vous vous apprêtez à **changer
d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas
correctes sur l'étiquette, merci de nous renvoyer
un mail à myriam.claessens@cesep.be
reprenant : n° d'étiquette C/ ou O/

Nous contacter

Centre Socialiste d'Education Permanente
ASBL
RPM Nivelles 0418.309.134.
rue de Charleroi 47, 1400 Nivelles
tél. : 067/219 468
Fax : 067/210 097
Courriel : secouezvouslesidees@cesep.be
www.cesep.be

Ont collaboré à ce numéro

Textes : Florence DARVILLE, Claire FREDERIC,
Dominique GODET, Jean-Luc MANISE,
Eric VERMEERSCH

Image s : Dina Melnikova

Relecture : Marjorie PATERNOSTRE,
Nathy VANDENBERK

Conception graphique et mise en page :

Anouk GRANDJEAN

Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré
à 10.000 exemplaires

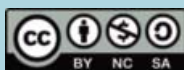
Editeur responsable : Serge NOEL - rue de
Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES

Production : Micheline GUTMAN

Coordination : Claire FRÉDÉRIC

Directeur services Culture

et Education Permanente : Jean-Luc MANISE



Notre intention :

Quelques repères utiles pour la lecture de ce numéro.

Tout d'abord l'édito

Eric Vermeersch s'est prêté au jeu d'un édito « à la manière de ». Il a accepté de relever ici le défi de le faire sous forme de fake news. C'est donc de manière délibérée que cet édito est fait d'informations fausses ou truquées. Cette proposition s'inscrit dans la suite du dossier articulations.

Ensuite le carnet de Suzanne

Suzanne est un personnage fictif né de travaux de recherches et de détournements des codes de l'écriture théâtrale. Elle est apparue une première fois dans le *Secouez-vous les idées* n°100 où elle défendait son métier de formatrice en Education permanente auprès de sa belle-famille. Depuis, elle a accepté d'ouvrir son carnet de notes professionnelles et partager avec nous ses réflexions dont celle sur la citoyenneté.

Enfin, **le dossier articulations** consacré à la transition numérique Jean-Luc Manise poursuit ses analyses permettant d'appriivoiser et défend Internet comme bien commun. Il s'intéresse ici plus particulièrement au pouvoir de recommandation de comportements voire à la persuasion clandestine des algorithmes.

Dina Melnikova¹ s'est jointe à lui en proposant son analyse en images. Nous lui avons demandé de se présenter. *Je viens du Belarus, le pays rempli de forêts sauvages, de lacs profonds et de gens avec les coeurs grands ouverts et affectueux. Ma vie m'emmène en Belgique et je m'enfonce dans des études d'illustration et de bande dessinée à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles qui m'ouvrent les yeux sur la force narrative de l'image.*

Je cherche l'inspiration dans les livres savourés avec une tasse de thé, dans des petits détails du quotidien et le temps passé avec mes proches, dans les formes naturelles et la lumière changeante que je vois en me promenant dans la nature ... Je traduis mes émotions dans les dessins et mes dessins, à leur tour, commencent à me raconter les histoires légèrement nostalgiques.

Notre fil conducteur ? Une forme de vigilance démocratique car **la démocratie est un bien commun qui ne s'use que si on ne s'en sert pas**².

Pour la coordination du *Secouez-vous les idées*
Claire FREDERIC

1. <https://dinamelnikova.wordpress.com>

2. Note de Suzanne - Espace formations p.7

la vérité

toute la vérité

par Eric VERMEERSCH

Vous avez lu qu'Emmanuel Macron était un président chanceux qui profitait d'une part des déboires d'un candidat qui avait un boulevard devant lui et d'autre part du barrage fait à l'extrême droite. Méfiez-vous de ces évidences. Comprenez que les journalistes, devant la rentabilité exigée par les actionnaires, n'ont plus le temps de vérifier leurs sources ni d'exercer un journalisme d'investigation. Pour survivre, ils standardisent l'information, se répartissent le travail et se copient l'un l'autre.

Oui, en effet, Emmanuel Macron a eu de la chance, mais pas pour les raisons que l'on croit. Un groupe de pression, puissant, ultra secret, a œuvré pour imposer François Fillon. Pour comprendre, il faut que nous vous dévoilions de suite qui sont ces inconnus qui tirent les ficelles de ces marionnettes politiques. Nous n'allons pas emboîter le pas aux adeptes de la théorie du complot qui lancent des informations idiotes à tour de bras, des "Illuminati" aux "chaimtrails". Connaissez-vous " Les Protocoles des Sages du Septentrion " ? Il s'agit d'une puissante organisation fondée voici 4 ans par des Inuits du Nunavut, inquiets du réchauffement climatique. Leur objectif est de provoquer l'effondrement économique de nos pays développés, entraînant une baisse massive de la consommation d'énergie fossile, seule susceptible d'enrayer le réchauffement climatique et de sauver leur habitat et leur culture. Ils soutiennent ainsi nos politiques les plus incompetents afin qu'ils conduisent, à leur insu, nos pays à la ruine. Cette société secrète a peu à peu rallié des Sames de Scandinavie et de Russie ainsi que des Inuits d'Alaska et du Groenland.

La constitution du gouvernement Michel le 11 octobre 2014 marque leur première victoire. Ils avaient soutenu Bart De Wever en lui offrant son poids de carbonades flamandes pour lui donner des forces pendant qu'ils galvanisaient Charles Michel en lui promettant qu'il coifferait une fois encore au poteau cet éternel Poulidor politique qu'est Didier Reynders. Grisés par cette première conquête, ils provoquèrent le Brexit mais là, il n'y avait pas grande gloire à en tirer. Ils s'attaquèrent à plus sérieux en conduisant Donald Trump à la victoire. On accuse aujourd'hui la Russie de Poutine

d'ingérence. Soyons sérieux, c'est un coup des Sames de la péninsule de Kola, en Russie. Ils ont piraté le parti démocrate pour discréditer Hilary Clinton pendant que les Inuits, soutenant Donald Trump moralement, lui offraient une concession de chasse aux phoques et à l'ours blanc pour un siècle. Nous nous sommes demandé pourquoi on incriminait à ce point ce brave Poutine. Ce n'est rien d'autre qu'un coup de pub d'une chaîne québécoise de restauration rapide qui souhaite vendre de la poutine dans le monde entier. Elle a donc lancé cette intox afin que le mot soit internationalement connu sans dépenser un piastre en publicité.

" Les Protocoles des Sages du Septentrion " vont profiter des présidentielles françaises pour imposer leur candidat à ce malheureux pays. Marine Le Pen était leur meilleur atout mais quelques membres mirent leur veto. Un gars du FN est le compagnon de Brigitte Bardot qui casse sérieusement les pieds des Inuits avec ses bébés phoques et les Sames ont quelques soucis avec les partis d'extrême droite. Ils tenaient un bon numéro deux en la personne de François Fillon. Pour le soutenir, ils décidèrent de le financer, l'argent étant manifestement pour ce candidat un puissant moteur. Ainsi, les Inuits voulaient lui offrir de la fourrure mais ce n'est pas des masses son genre. Ils optèrent pour quelques jolis costumes. Les Sames offrirent à vie 7 kg de viande de renne par semaine à la famille Fillon. Pénélope leur servit gentiment un café, les remercia pour ce délicat présent, leur dit qu'elle préviendrait son François mais qu'elle ne savait même pas que son cachotier de mari se présentait à la présidentielle, toute occupée qu'elle était à faire la popote et la lessive. Mais ces gens du nord, s'y connaissant en plantigrade, ne vendirent pas la peau de l'ours avant d'avoir annihilé Allain Jupé. Celui-ci reçut ainsi quelques tisanes de champignons de la taïga pour déstresser et il en abusa tant qu'il s'endormit durant les primaires. Malheureusement, ce cher François fut une fois encore trop gourmand. Il exigea 14 kilos de rennes, les meilleurs morceaux en viande mûrée s'il vous plaît, des costumes hors de prix sans compter l'engagement fictif de Pénélope au Syndicat d'initiative d'Iqaluit¹, frais de déplacement domicile lieu de travail payés. Très mauvais calcul, il ne faut jamais être en froid avec ces gens du grand nord. Ils avaient assuré leurs arrières et envoyèrent quelques informations croustillantes à un canard parisien qui les distilla au compte goutte pour que ce trublion coule corps et âme comme le Titanic sur son ice-

berg. Passé ce petit contretemps, ces nordiques décidèrent de briser la glace avec Macron qui finalement ferait bien l'affaire. Si tant de gens croyaient qu'un jeune gars qui ressort des vieilles recettes foireuses était un signe de renouveau, ils tenaient leur poulain. Ils lui proposèrent, pour l'aider dans ses dépenses et lui donner du cœur à l'ouvrage, une table à vie à la Rotonde pour lui et ses copains mais magnanime, le garçon refusa. Un peu désarçonnés, les Sames russes, rois de l'intox, firent croire des trucs débiles à Marine Le Pen qui, tombant dans le panneau, se fâcha toute rouge, un comble, durant le dernier débat. Catastrophe, une fois encore, les électeurs comprirent que cette Jeanne d'Arc n'était que fumée et donnèrent le droit au jeune loupiot de casser les pieds des travailleurs durant les 5 prochaines années, enfonçant encore un peu plus l'hexagone, sous l'œil hilare de nos esquimaux, qui trouvaient cela bien plus marrant que de chanter autour d'un brasero. Cette société secrète, comme souvent, reste méfiante, très patiente et ne laisse rien au hasard. Quand Macron se sera bien planté, dans 5 ans, il n'y aura pas photo. Autant se mettre de suite Marion Maréchal Le Pen dans la poche pour finir le travail. La trouvant encore un peu légère dans ses idées, ils l'ont envoyée faire un stage d'autoritarisme et d'informatique en Corée du Nord. Les médias nous disent qu'elle aurait quitté la vie politique pour raisons personnelles ! Et que la Corée du Nord tirerait des missiles ! N'importe quoi. C'est juste Kim Jong-un qui tire des feux d'artifice, trop content d'avoir une jeune blondinette à ses côtés et de lui enseigner les principes de bonne gouvernance sur l'oreiller. Pour en terminer avec la famille Le Pen, nous savons de source sûre, que nous taisons bien entendu, que Marine abandonnera la politique sous peu. Pour la recaser dans son champ de compétence et par compassion, Geert Bourgois lui offre le poste de concierge de la tour de l'Yser.

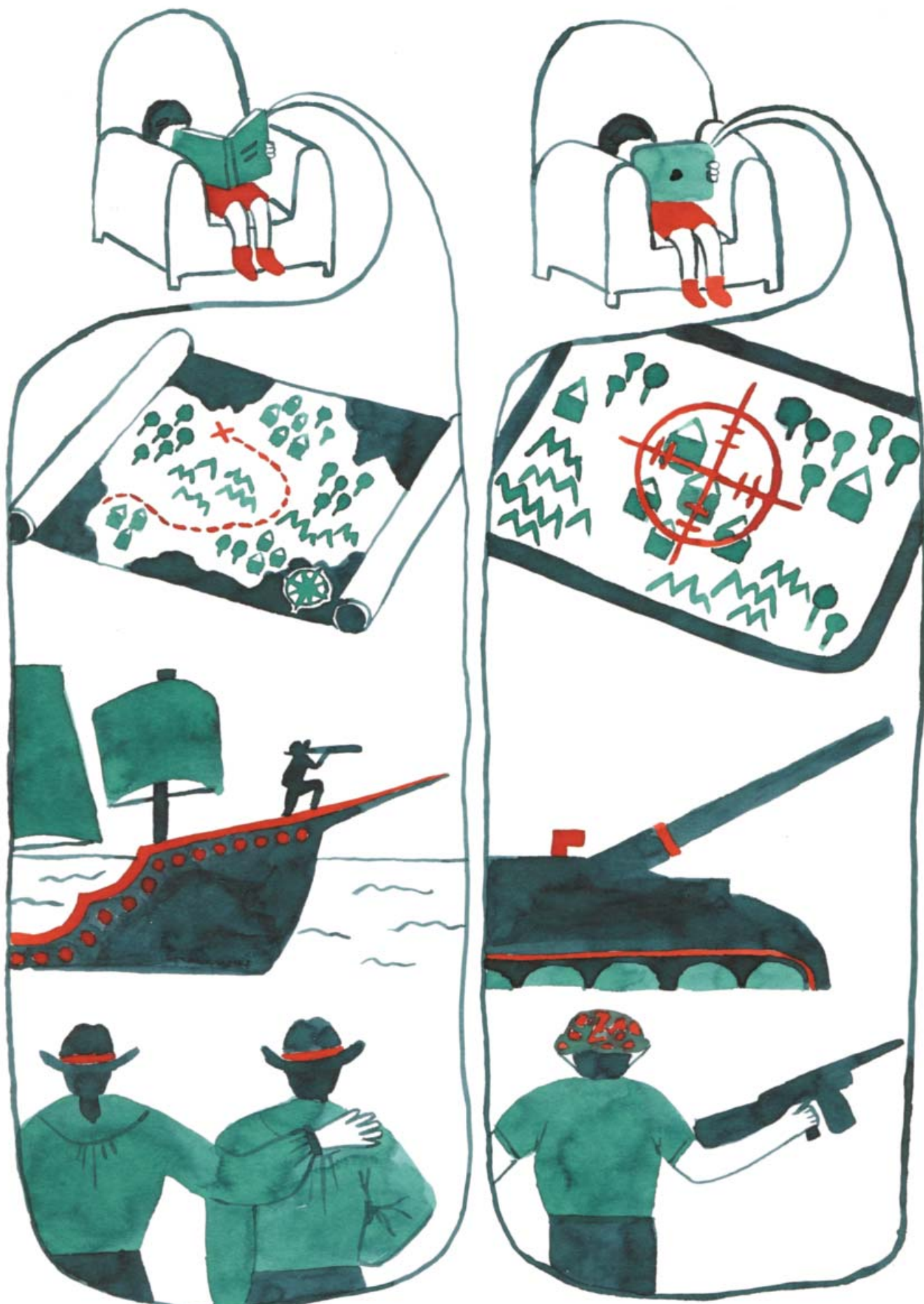
Revenons à nos conspirateurs. Œuvrer ainsi dans la clandestinité n'est pas une sinécure. Tôt ou tard, des gens parlent, des informations fuient. La preuve, cet article qui éclaire l'actualité récente d'un jour nouveau. Ce sont des journalistes de Vers l'Avenir qui ont découvert le pot aux roses. Ils s'apprêtaient à dévoiler ce plan machiavélique quand a éclaté l'affaire Publifin. Du vent bien sûr, juste de quoi les faire taire, des ragots montés de toutes pièces par les hommes de mains de nos esquimaux et par les agences de renseignements des gouvernements fantoches à leur solde. Étaient-ils les seuls au courant ? Non bien sûr, le FBI l'était aussi. Il devenait indispensable de prendre les devants. Notre Ministre des Affaires étrangères téléphona ainsi personnellement à Donald Trump pour qu'il fasse pression sur le FBI. A peine le combiné posé que James Comey prenait la porte. Didier Reynders, tout esbaudi devant une telle efficacité et toujours très copain avec les milliardaires voulu remercier Donald Trump. Il se souvint alors à quel point ce dernier tenait les femmes en haute estime et com-

bien il vénérât l'Arabie Saoudite. Il n'en fallait pas plus pour que les représentants belges soutiennent la candidature de ce royaume éminemment progressiste à la commission de l'ONU pour le droit des femmes. La Belgique est décidément une terre d'élection pour ces comploteurs en peaux de phoques. Non contents de saper l'économie, ils s'attaquent maintenant aux valeurs fondatrices de nos sociétés occidentales et complotent pour que nos bambins n'offrent plus de cadeaux pour la fête de leur maman. Là, ils poussent peut-être le bouchon un peu loin parce que des milliardaires et leurs amis à la tête de l'Etat, on s'en tape mais plus de collier de nouilles pour les mamans, c'est franchement scandaleux.

Nous n'en avons pas encore terminé avec cette société secrète. On peut être machiavélique mais avoir des regrets et un peu de cœur. Dans cette histoire, Stéphane Moreau paie injustement le bon travail fourni par les journalistes de Vers l'Avenir. "Les protocoles des Sages du Septentrion" ont donc voulu le recaser. Comme Emmanuel Macron pourrait bien peiner pour trouver un premier Ministre à la hauteur ou qu'il risque d'en user quelques-uns durant le quinquennat, ils ont expédié Stéphane Moreau à Paris, à quelques pas de l'hôtel Matignon. Il faut juste qu'il patiente, le temps d'acquérir la nationalité française. Qu'il se rassure. Je suis ucclois et j'ai été le témoin il y a peu d'une scène cocasse dans une brasserie de mon quartier. Brigitte Macron et deux Inuits mangeaient avec Armand De Decker, connu pour être le spécialiste des naturalisations éclair et des tractations secrètes avec l'Elysée.

Comment avons-nous mis la main sur ces précieuses informations ? Tournez le dos aux médias traditionnels. Privilégiez d'autres canaux, surfez, faites confiance aux réseaux sociaux et découvrez ceux qui, par pure conviction, parfois au péril de leur vie, diffusent gratuitement la vérité. Apprenez aussi à ne plus croire les évidences. Si cela paraît simple, fuyez. Le hasard n'existe pas. Tout est construit, voulu, par ceux qui tirent les ficelles pour leur profit. Et surtout, tout est dans tout, les faits d'apparence fort diverses apportent un éclairage saisissant quand on les met bout à bout. Education permanente oblige, nous avons recoupé des informations fiables, trouvées sur internet et sur nos réseaux sociaux favoris, auprès d'amis sûrs et d'amis de nos amis tout aussi fiables, pour que la vérité éclate.





Suzanne et la citoyenneté

Mars 2017, Suzanne reçoit le formulaire de choix du cours de morale ou de religion. Comme à chaque rentrée scolaire, elle aura quelques jours pour confirmer son choix. Si ce n'est qu'il y a un an, le décret relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté a été voté.

Pour rappel, Suzanne est aussi formatrice en Éducation permanente et comme pour tous ses pairs oeuvrant dans le socioculturel, la question de la citoyenneté est au cœur de ses pratiques quotidiennes. Dire que cette question la taraude.

Elle a accepté d'ouvrir son carnet de notes professionnelles, de nous laisser lire ses préparations de formation et de rencontres qu'elle a eues sur ce thème.



École :

Avis choix d'orientation philosophique à rendre pour le 4 mai

6



Espace formation dans le BAGIC
- atelier d'écriture : oser SA définition de la citoyenneté.

Attention : inviter à varier le ton, poétique, mode d'emploi, recette de cuisine, dialogue.

Relire Premiers jets des travaux pour espace formation du 9 mai

10 h : Rdv Anne Kévers (prof de religion-candidate EPC en secondaire - réseau FELSI)

10 h : Rencontre Mariane Hanck (Coordinatrice univers production et pédagogique au CEPC) et Myriam Van den Brempt (Formatrice en Education permanente au CESEP)



EPC ? EPA ? CPC ? Cours de rien ? Cours de quoi ?

Historique de cette question ?

- Rentrée scolaire 2013, refus d'un PO de dispenser une élève en 4e latin-sciences d'un cours de morale ou de religion, les parents estimaient que ce choix donnait une orientation philosophique ou religieuse à ce qui ne devrait être que du ressort de la vie privée
- Consultation de la ministre de l'Enseignement : Le non-respect de cette obligation pourrait mettre en péril la validation du CE2D !
- Question posée au Conseil d'état et à la Cour constitutionnelle : est-ce que les cours de religion ou de morale non confessionnelle dispensés dans l'enseignement officiel sont obligatoires ou facultatifs pour les élèves?
- Arrêt de la cour constitutionnelle du 12 mars 2015 : Les cours de religion ou de morale ne sont pas obligatoires dans l'enseignement public

Et politiquement ?

- Dans la déclaration de politique communautaire 2014-2019, on retrouve l'engagement du gouvernement à mettre en place un nouveau cours de philosophie et citoyenneté, un CPC
- * voir décret du 13 juillet 2016

Mise en place ?

- Année scolaire 2015-2016 : mise en place par un encadrement pédagogique alternatif, un EPA
 - 23 juin 2016 : présentation d'un programme inter réseaux !!!
- Il existe un référentiel/socles de compétences inter réseaux à partir duquel les PO ont défini un programme.
Mais, les déclinaisons sont différentes dans l'enseignement officiel ; libre non-confessionnel ; libre confessionnel ... un cours ou au travers de l'ensemble des cours ?

Espace formation du 18 avril 2017 - notes de formation

La citoyenneté est un bien commun qui ne s'use que si on ne s'en sert pas

Mode d'emploi

Avant d'employer le dernier modèle de citoyenneté pour la première fois, vérifiez si vous êtes muni de votre motivation.

Ensuite contrôlez si dans votre environnement, vous pouvez vous exprimer, rencontrer d'autres intéressés et agir librement.

Si ce n'est pas le cas, pas de problèmes ! Vous pouvez toujours utiliser votre créativité et beaucoup d'imagination pour contourner cette situation.

N'ayez pas peur de rouler à contre-sens et ne croyez pas que la vitesse est à votre service.

N'hésitez pas à partager votre espace avec des auto-stoppeurs. Ils vont vous encourager à avancer dans le chemin.

MAIS ATTENTION si un voyant rouge clignote de façon ininterrompue sur votre tableau de bord, consultez de toute urgence votre manuel de l'action en espace public, voir annexe 1.1 sur la désobéissance civile.

Et recette de la soupe populaire

Ingrédients

- de l'engagement, des opinions, des idées en quantité
- un zeste de citron
- une bonne quantité de diversité
- de la citoyenneté, de la désobéissance, beaucoup de diversité venant de l'espace public
- quelques graines de cracs, sel, poivre, eau

Prenez un grand récipient, un bon collectif

Rajoutez les idées, les opinions

Pesez la quantité nécessaire de désobéissance et ajoutez tout l'engagement disponible

Mélangez le tout d'une main de fer dans un gant de velours

N'oubliez pas la diversité venant de l'espace public

Attention à ne pas incorporer malencontreusement des perturbateurs politiques

Liez le tout avec une bonne dose de citoyenneté

Rajouter des graines de cracs que vous avez fait tremper

Mouillez le tout avec une quantité d'eau

Salez, poivrez et ajoutez de petits zestes de citron pas trop pressé (pour éviter les pépins)

Veillez à réaliser cette soupe populaire avec souplesse, légèreté, en maintenant le mouvement afin que tous les ingrédients donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Utilisez une belle louche pour servir généreusement cette soupe populaire.

Amal, Barbara, Catherine, Céline, Chloé, Costa, Françoise, Frédérique, Hélène, Jeanne, Jocilène, Julie, Marie, Michel, Sonia, Sylvain

25 avril 2017 - 10 h : Rdv Anne Kévers

(prof de religion-candidate EPC en secondaire- réseau FELSI)

Anne Kévers : Ce qui m'a entre autre agréablement surpris dans ce cours, c'est le retour de l'étude de « savoirs », outils nécessaires au questionnement philosophique et à la prise de décision.

Pour moi ce cours est avant tout un cours de philosophie. Ce n'est pas de l'apprentissage au tri ni une sensibilisation aux crédits-cachés, comme j'avais pu l'entendre. Il y a beaucoup de discours différents autour de ce cours. L'idée est que les élèves apprennent à se questionner, à réfléchir et à se positionner par rapport à un sujet. Quel est le sens d'avoir un État, la décision démocratique dans la classe, ...

Ce cours ne dispense donc pas des valeurs mais forme à se positionner, à réfléchir les valeurs.



Suzanne : Quelles sont vos motivations pour donner ce cours et quelles sont les conditions que vous devez remplir ?

Anne : La mise en place des horaires est très complexe. Il y a beaucoup de conditions à prendre en compte. Il y a une série de garde-fous qui ont été posés avec plein de bonnes intentions mais qui compliquent la mise en place du cours. On pourrait le comparer aux aides à l'emploi qui ont été créées pour aider mais qui finalement laissent des gens sur le carreau pendant deux ans car ils n'ont pas le bon profil. Les conséquences sont qu'on est fin avril et que je ne sais toujours pas ce que je vais faire l'année prochaine. Aurais-je assez d'heures de religion ? Vais-je donner le cours de citoyenneté ? Pour donner ce cours, il faut avoir suivi un module de « neutralité ». Ce contenu n'existait pas quand j'ai passé mon agrégation et donc je dois le passer avant la rentrée, mais il n'est pas organisé pour l'instant et je ne trouve donc pas d'endroit où le cours est donné. Sans ce cours je ne pourrai pas donner EPC. Ma situation est très incertaine, j'attends.

Suzanne : Pourquoi un professeur de religion peut aussi donner le cours de philosophie et de citoyenneté ?

Anne : Je trouve que le contenu de ce cours est très bien fait. Je trouve néanmoins pertinent de garder le cours de religion à l'école. Je ne change pas de cours parce que j'ai perdu la moitié de mes heures en religion. Je suis licenciée en psychologie et le contenu de ce cours me parle.

Mais ce cours est le premier pas vers la fin des cours de morale et de religions. On dit que dans 10 ans ils n'existeront plus. Si les cours de religions disparaissent de l'école, je pense qu'il va manquer un volet spiritualité aux enfants. A mon sens, la religion comble un besoin, je ne dis pas que pour trouver du sens à la vie il faut tomber dans le métaphysique. Cela ne doit pas être uniquement une approche religieuse mais il faut pouvoir offrir aux adolescents une place où aborder les questions de sens et de spiritualité dont ils ont besoin afin qu'ils ne se tournent pas vers un des extrémismes. Si l'école prône l'égalité des chances, il faut que cette dimension spirituelle et cette réflexion autour du sens de la vie ait lieu. Pour être athée, il faut s'être posé la question de l'existence ou non d'un dieu. Il y a des sphères de la population où les enfants n'ont pas accès à ce genre de réflexion et où ils sont à la merci des extrémistes religieux comme de l'extrême droite. Les cours de religions à l'école permettent aussi de déconstruire les discours extrémistes et ce dans toutes les obédiences : « Madame c'est vrai que si on fait un tatouage on va en enfer ? », « Quelle est la place d'Adam et Eve dans la théorie de l'Evolution de l'Homme ? » A qui ces enfants vont-ils pouvoir poser ces questions et en discuter si les profs de religions ne sont plus à l'école ? Avec un pasteur extrémiste ? Ces cours permettent de sortir des discours rigoristes, et quand ça arrive et que j'ai réussi par le questionnement et le débat à ce que l'élève s'interroge sur ses propos, j'ai réussi ma journée ! La question religieuse fait peur et parfois à juste titre mais ce n'est pas en mettant un couvercle dessus que l'on va la régler.

Suzanne : La FAPEO¹ soulevait la question de la double hiérarchie du professeur de religion et donc de sa légitimité et sa réelle indépendance ?

Anne : Effectivement les professeurs de religion catholique ont deux « directeurs » : le diocèse et le directeur de l'école. En arrivant dans le réseau officiel, j'ai découvert que les directeurs n'avaient pas le droit de rentrer dans une classe où se donne un cours de religion. Comment voulez-vous qu'on soit bien vus par nos collègues et par l'institution ? Comment dégage-t-on de la confiance avec une abération pareille ? Comment peut-on assurer un cadre intellectuel si le directeur ne peut pas entrer dans les classes ? Comment fait-on le contrôle ? Il faut absolument changer cette règle. Pour arrêter les crispations par rapport aux religions, il faut ouvrir les portes !

Je pense qu'on a tendance à tout compliquer, alors qu'il suffit parfois de se calmer et de faire confiance aux gens. Je comprends qu'il y ait des garde-fous. Les profs ne peuvent pas donner leur avis, on s'y engage, mais ils sont humains. Le prof de religion ne peut pas plus se positionner qu'un autre. On a un devoir de neutralité. On peut faire réfléchir l'enfant par des questions en créant du débat dans la classe mais on ne peut pas donner notre avis. Si les propos tenus sont illégaux, on doit le lui dire. Malgré cette neutralité les sensibilités transparaissent d'où l'importance d'outiller les enfants afin qu'ils puissent faire la part des choses et avoir un regard critique. On est dans un système où la peur se trouve partout. Les décrets sont faits pour parer à toutes les éventualités, limiter les risques, alors que parfois la confiance est plus juste. L'excès de prudence nous détourne de la mission de l'école.

Je voudrais rajouter, par rapport à la question qui est finalement, comment a-t-on choisi de faire de l'éducation permanente à l'école. Je dirais que c'est via le questionnement philosophique, et je pense que c'est une bonne voie pour faire de la jeunesse des futurs citoyens engagés. C'est pourquoi j'aimerais donner ce cours sauf si cela est incompatible avec ma vie de famille (au niveau nombres d'écoles où donner cours et formations supplémentaires demandées).

Au moment du bouclage, Anne nous a appris qu'elle avait reçu un courrier lui annonçant la mise en place d'un cours de neutralité dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale.

1. FAPEO : Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel.

27 Avril 2017 - 10 h : Rencontre Marianne Hanck (Coordinatrice univers productions pédagogiques au CEPC- Conseil de l'Enseignement (PRIMAIRE) des Communes et des Provinces) et Myriam Van der Brempt (Formatrice en Education permanente au CESEP, philosophe et romaniste.)

Citoyenneté et Politique

Suzanne : Quelle est votre définition de la citoyenneté ? Du Politique ?

Marianne : Je ne peux pas évincer la dimension philosophique de ce cours. La philosophie et la citoyenneté sont étroitement liées. Réfléchir à des questions citoyennes fait partie d'une démarche philosophique.

Les parents n'ont pas été assez informés du contenu de ce cours, ils se demandent ce qu'est devenu le fameux "cours de rien".

Le cours de philosophie et de citoyenneté a pour mission de développer la pensée réflexive chez de jeunes enfants. Pour le CECP il est clair qu'une heure n'est pas suffisante, il faut pour pouvoir en profiter pleinement suivre les deux heures. L'idéal serait d'installer la philosophie et la citoyenneté au sein de l'école dans son entièreté. Dans les années à venir ce cours de philosophie et de citoyenneté va prendre une place très importante dans l'école. Il y aura plus de place pour des processus démocratiques. Le contenu du cours est orienté vers plus de démocratie participative. Si toutefois des activités de démocratie représentative sont bien présentes dans ce cours, nous constatons que la plupart du temps ce sont toujours les mêmes types d'enfants qui sont élus : le "dominant", le "leader" ou celui qui a des facilités pour s'exprimer. Nous nous devons de permettre à chacun des élèves de participer pleinement à toute décision qui le concerne. Nous nous devons d'institutionnaliser des espaces de discussion, d'expression.

Il serait vraiment intéressant de former les enseignants à céder un peu de leur pouvoir. La démocratie et la citoyenneté touchent à la question du pouvoir de celui qui sait. L'enseignant devra apprendre à céder un peu de sa place aux enfants.

Myriam : Ma vision de la citoyenneté est directement en lien avec la philosophie aussi, mais pour moi il s'agit spécifiquement de philosophie politique. La citoyenneté est le statut politique qu'on accorde aux gens en démocratie. Le droit l'inscrit dans des textes qui garantissent ce statut. Cela signifie qu'on donne du pouvoir aux gens. Il ne faut pas que les gouvernants (ou les enseignants?) aient tout pouvoir, mais que le pouvoir soit partagé avec les gens (ou les élèves?), sinon il n'y a pas de démocratie. Les dirigeants doivent pouvoir mettre en oeuvre les choix de société et les citoyens doivent non seulement avoir la possibilité de participer aux choix, mais aussi de jouer un rôle de contre-pouvoir. Je ne peux pas dissocier la citoyenneté de la question politique, elles sont intimement liées.

Ce n'est pas un cours de rien

Marianne : Je suis tout à fait d'accord avec votre vision des choses, mais l'enseignant doit transposer cette vision des choses dans du concret et du pratique adaptés aux enfants de deux ans et demi à douze ans. Dans le programme que nous avons rédigé, nous envisageons la citoyenneté selon quatre aspects. Le premier aspect est "le politique" qui contient le juridique et le droit. Le deuxième aspect est identitaire, ce que nous appelons « la ressemblance fondatrice » c'est à dire ce qui peut être valable pour tous et partagé par tous. Le troisième aspect est plus pragmatique, il porte sur les processus de décision et surtout les décisions et les projets qui concernent les enfants. Le dernier aspect est la formation à l'esprit critique, pour former un citoyen à part entière mais aussi en devenir. Avoir des enfants informés des questions qui les préoccupent et qu'ils aient un bagage de connaissances leur permettant de prendre position et de faire un choix éclairé.

Les enfants sont impliqués de par leur entourage dans des problèmes politiques, sociaux, économiques. Il est essentiel de les aider à être informés le plus correctement afin qu'ils ne reproduisent pas certains modèles qui leur sont inculqués.

Le cours de philosophie et de citoyenneté vise la remise en question du "formatage", du "modelage" qu'ils reçoivent de l'extérieur. Le but est de les armer intellectuellement pour pouvoir lutter contre les idées préconçues afin de développer une pensée autonome et de faire un choix libre et conscient.

Lors de la préparation des socles de compétences, le groupe était composé à la fois de personnes du corps enseignant et de philosophes. Nous avons beaucoup appris sur la démarche philosophique, sur l'apprentissage du philosophe : la place du questionnement, de l'étonnement, de l'émerveillement, du raisonnement logique, la capacité à se décentrer par la discussion, ... La vision des "philosophes" du groupe nous a apporté une nouvelle dimension : comprendre ce que la démarche philosophique pouvait apporter à la citoyenneté.

Il y a des valeurs essentielles en démocratie, néanmoins dans le programme de philosophie et citoyenneté vous ne trouverez pas de valeurs explicitement développées ou prônées. L'enfant doit clarifier lui-même ses propres valeurs. Il doit être capable de les hiérarchiser au regard de situations qu'il vit. L'idée c'est de trouver ensemble des valeurs partagées par tous, c'est de rechercher ensemble ce qui peut valoir pour tous au-delà des particularités de chacun dans le respect de la dignité humaine.

Myriam : Je comprends qu'il ne s'agit pas d'une méthode descendante mais de construire avec les enfants. Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas de valeurs liées au cours de citoyenneté ?

Marianne : Les valeurs sont là. Elles ne sont pas imposées mais vécues. Quand nous organisons un débat philosophique, des actions citoyennes, nous posons un cadre. Les valeurs sont présentes et vécues dans ce cadre : l'écoute de l'autre, la compréhension de son opinion, la coopération, les règles de prise de parole..., ce sont des valeurs d'ouverture. A partir du moment où l'enfant a vécu ces valeurs, on peut rattacher ces valeurs à la démocratie. Le cours est composé de deux parties : d'une part le contenu théorique et d'autre part un référentiel d'activités philosophiques et citoyennes. Le point de départ de toute activité se fait à partir de situations vécues ou observées amenées soit par les enfants soit par l'enseignant. Nous appelons ça des supports déclencheurs. Ce sont toujours des cas pratiques où de nombreuses valeurs sont présentes afin d'être analysées.

Suzanne : Myriam, dans le cadre du séminaire citoyenneté et espace public quels sont les parallèles et les différences d'approches que vous pouvez souligner ?

Myriam : Moi, j'ai affaire à des adultes, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ces adultes viennent d'horizons fort différents et ont des formations et des fonctions bien différentes. Ce ne sont pas des spécialistes de la citoyenneté. Le séminaire commence par les origines de la démocratie, au travers de ses textes philosophiques fondateurs : Platon et Kant... Mon but est de montrer aux participants que, dans ces textes, on voit apparaître toutes les conditions à remplir pour qu'une démocratie soit possible. On identifie les différentes conditions socioéconomiques, politiques et culturelles. Il n'y a pas de condition d'accès à la démocratie, mais dès qu'on est citoyen, on doit se former et je reconnais là votre dimension "esprit critique", formation de l'enfant à la réflexion personnelle. C'est indispensable pour pouvoir prendre effectivement sa place de citoyen. Ensuite, nous cherchons à examiner des problématiques actuelles. Par exemple, on se penche sur la question des migrations (et des frontières) dans le contexte des Etats-Nations et de l'Europe : on analyse les choix politiques qui sont faits et leurs implications tout en les situant dans la démocratie. Or, par principe, la démocratie est inclusive. On ne trouvera pas, dans la démocratie des origines, de réponse toute faite aux problèmes d'aujourd'hui, il faut toujours avoir une réflexion, à plusieurs, et construire de nouveaux choix cohérents.

Nous abordons évidemment la question de la participation, mais actuellement la participation, comme la citoyenneté, est mise à toutes les sauces ! On dit que trier ses déchets est un acte citoyen ; pour moi, c'est du civisme. Donc on réfléchit à comment prendre une posture de citoyen qui ne soit pas réduite à être un bon petit soldat qui fait ce qu'on lui demande. L'exercice du pouvoir politique que la démocratie donne au citoyen demande pourtant un engagement de chacun, donc une participation politique. Sinon, il n'y a plus de contre-pouvoir et donc plus de démocratie. C'est pourquoi nous cherchons aussi, dans le séminaire, comment mettre en œuvre, dans nos milieux professionnels, des processus participatifs qui s'appuient sur une citoyenneté active des gens. On s'intéresse également à la notion de "citoyen du monde". Les droits de l'Homme nous invitent à aller dans le sens d'une démocratie mondiale mais c'est facile à dire et il faut se méfier d'un idéalisme simpliste.

Marianne : Je vous rejoins à cent pour cent, la grande différence c'est que vous travaillez avec des adultes et donc vous pouvez partir des textes des grands philosophes. Avec les enfants nous devons travailler avec des albums de jeunesse, utiliser des métaphores. Je pense que les idées sont présentes mais nous sommes plutôt dans l'apprentissage du philosopher et non pas de la philosophie.

... (Silence)

Myriam : Je me demande si les enseignants prononcent souvent le mot "politique" ?

Marianne : Non, pas souvent.

Myriam : C'est une grande différence avec ce que je fais au BAGIC.

Civisme et citoyenneté

Marianne : En tant qu'enseignants, nous savons que lorsque l'on parle de participation, de coopération, d'engagement dans la vie sociale et l'espace démocratique c'est de "politique" dont il s'agit.

Par rapport à ce que vous disiez précédemment sur le tri des déchets, je vous rejoins. J'ai en effet l'impression qu'on fait reposer sur les enfants tous "les maux" de la terre alors que c'est aux hommes et femmes politiques de régler ces problèmes-là. Un enfant ne va pas résoudre les problèmes de pollution en triant ses déchets. Comme vous le dites, il s'agit bien de civisme. C'est nécessaire mais il faut une action plus large. Nous avons fait attention à ne pas confondre le civisme et la citoyenneté. Les enfants ont leur place dans cette société et ils ont le droit de donner leur avis, même sur des projets communaux ou autres, sur les sujets qui les concernent. Ils doivent prendre part au débat. Ce mode de fonctionnement doit être mis en place dans l'école et ce dès le plus jeune âge afin de les inclure dans ce système participatif, dans cet espace public.

Consensus, compromis et conflit

Suzanne : Marianne, vous parlez de la recherche du consensus et du compromis, Myriam vous parlez de recherche du conflit ? Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Myriam : Je ne recherche pas le conflit pour le plaisir ! Nous sommes dans une société qui cherche à l'éviter par tous les moyens. On nous apprend depuis le plus jeune âge qu'un bon conflit est celui où l'on ne rentre pas ou bien dont on a réussi à sortir. On ne nous apprend pas à le résoudre ni comment être efficace dans un conflit pour apaiser les choses et prendre en compte ce qui s'y exprime. Je trouve ça fort nuisible, car, du coup, lorsqu'il y a un conflit, c'est la panique. Or, on sait que, sous stress, on n'est pas bon et, en plus, cela génère de la culpabilité, car le conflit est perçu comme mauvais. Quand on se sent coupable, on essaye de se justifier pour se déculpabiliser. Plus on se justifie, plus on alimente le conflit. Les comportements naturels lors d'un conflit sont inadéquats et nuisibles. Il me semble important que l'on nous apprenne à vivre les conflits de manière constructive afin de comprendre le message qu'ils portent. Je pense que les démarches comme la sociocratie qui essayent d'obtenir un consensus sans passer par le conflit sont génératrices de frustrations. Le consensus se prétend la solution qui met tout le monde d'accord, je n'y crois pas. C'est une façon de faire taire des gens et d'empêcher les voix divergentes de se faire entendre.

Marianne : Ce sont des notions fortement développées dans le programme. Pour nous l'apprentissage du consensus avec de jeunes enfants est de trouver un accord "gagnant-gagnant". La place du conflit a énormément d'importance. Pour la gestion du conflit, nous proposons aux enseignants de former les enfants à la médiation par les pairs. On passe par l'apprentissage de la communication non violente, par l'expression de ce que l'on ressent, par l'identification des besoins de chacun... Les enfants volontaires vont se former à la médiation par les pairs afin de pouvoir régler par eux-mêmes la plupart des conflits de la cour de récréation ou autres. Ce sont eux qui gèrent les transgressions et qui en discutent dans des conseils de coopération. Il y a également l'apprentissage de la gestion d'un conflit d'opinion par l'éthique de la discussion.

Myriam : Pour moi la communication non violente et l'éthique de la discussion sont des techniques de suppression du conflit. Ce que je trouve prioritaire, c'est d'apprendre à vivre les conflits, ne pas avoir peur d'y entrer et savoir comment réagir pour faire quelque chose avec ce qui s'y passe. Non pas pour trancher qui a tort ou raison, mais pour utiliser la matière qui s'en dégage.

Neutralité et subjectivité assumée

Suzanne : L'enseignement a mis en place le principe de neutralité tandis que l'Education permanente parle de subjectivité assumée ? Comment cela se traduit-il en pratique ?

Marianne : Dans l'enseignement officiel, nous avons l'obligation de respecter le Décret "Neutralité". Celui-ci stipule que les domaines proposés n'appellent ni à l'endoctrinement au regard des grandes questions actuelles, ni à l'ingérence dans la vie personnelle des élèves et des familles, ni à l'ingérence dans leurs positions idéologiques ou leur manière de vivre.

La neutralité c'est permettre à l'enfant de faire des choix libres et conscients. Le rôle de l'enseignant est de pouvoir

l'informer au mieux afin qu'il puisse y arriver. Dans les ateliers de philosophie et citoyenneté, l'enseignant ne prend pas position. Il peut amener, par son questionnement, le doute dans une affirmation, la remise en cause d'opinions.

Il s'agit de garantir à l'élève le droit d'exercer son esprit critique et d'exprimer librement son opinion sur toute question d'intérêt scolaire ou relative aux droits de l'homme. Eduquer les élèves au respect des libertés et des droits fondamentaux. L'enseignant prépare chaque enfant à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste.

La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des élèves et des parents. L'enseignant dispense un enseignement où les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible ; un enseignement où la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle et où la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance développé.

Par rapport aux engagements, ils doivent aussi rester neutres. Il ne s'agit pas d'imposer, de soutenir une telle ou telle autre organisation humanitaire. Ce sont les enfants, qui informés, doivent choisir leur propre engagement et les responsabilités qu'ils sont prêts à assumer en connaissance de cause.

C'est une opportunité de pouvoir travailler avec des enfants de toutes les convictions. C'est amener les enfants à vivre avec les autres en (re)connaissant ce qui les différencie.

Myriam : Dans la formation pour adultes, nous assumons notre subjectivité. Il est vrai que nous avons plus de liberté qu'avec les enfants, notre « emprise » est moins importante. Je peux exprimer ma position, mais uniquement pour la mettre en discussion avec les interlocuteurs. Je ne la dis jamais comme vérité absolue. Ma position sert de support à une discussion et à des réactions. La matière de la formation vient donc à la fois de ma position et des réactions des participants. De plus, dans le séminaire citoyenneté du BAGIC au CESEP, il n'y a pas à ergoter, l'institution est clairement identifiée à gauche et c'est cette posture que j'endosse.

Marianne : Je pense que nous faisons la même chose mais avec de jeunes enfants sans jamais explicitement exprimer, développer notre position. L'enseignant est "politique" par les moyens mis en oeuvre mais reste neutre quant à ses positions. Son rôle est d'amener la méthodologie et le cadre.

Myriam : La subjectivité assumée me semble une position plus facile à tenir que celle de respecter une neutralité, car je suis toujours obligée de signaler quand je suis subjective, tandis qu'être neutre, c'est ne pas se positionner, ce qui me paraît très compliqué (comment est-on certain de "ne pas"...?) et ça doit être très inconfortable pour les enseignants.

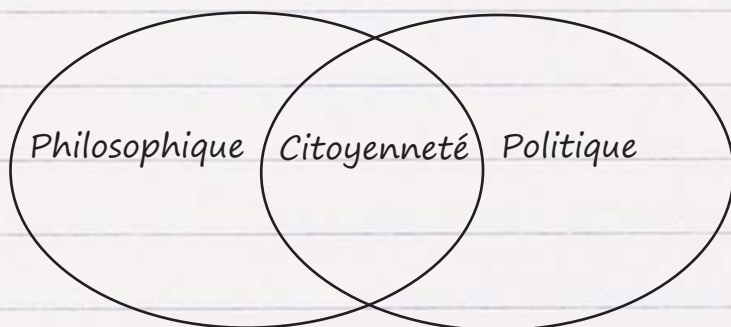
Marianne : C'est vrai la neutralité c'est tout un apprentissage d'une posture de l'enseignant. Si ce décret est une obligation légale, elle nous paraît nécessaire et fondamentale dans l'apprentissage de la pensée autonome et critique.

Et si demain l'Enseignement et l'Education permanente

Suzanne : Myriam quelle question voudriez-vous poser à l'Enseignement et Marianne que demanderiez-vous au Socioculturel ?

Marianne : Comment élargir les partenariats entre l'enseignement et le monde culturel ? Qu'est ce qu'un animateur socio-culturel pourrait amener à des enfants de deux ans et demi à douze ans ? Quelle place pourrait occuper un animateur culturel au sein de l'école ? Que pourrait-il apporter aux enfants ou à l'équipe ?

Myriam : Pourrait-on imaginer une école qui accepte de se dire aussi "politique" ?



Enseignement ? Education Permanente

Citoyenneté et neutralité ? Comment fait-on pour permettre à des enfants et à des jeunes de se forger une opinion et se débarrasser des siennes comme enseignant.e ? comme animateur.e socioculturel.le ? Et s'il s'agissait de distinguer opinion et vérité ?

Citoyenneté et spiritualité ? A quel endroit peut-on poser la question de l'existence d'un dieu ? Est-ce que la spiritualité peut être dissociée de la religion ? Peut-on envisager une « spiritualité sans religion » ou une « spiritualité sans dieu » ?

Citoyenneté et philosophie ? Si nous ne sommes pas d'accord avec la société actuelle, doit-on étudier les textes des philosophes qui en sont en partie à la base ?

Programme du cours d' CPC enseignement fondamentale :

<http://www.cecp.be/programme-detude-cours-de-philosophie-et-citoyennete/>

Programme des cours :

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>

Décret Neutralité :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=23725>

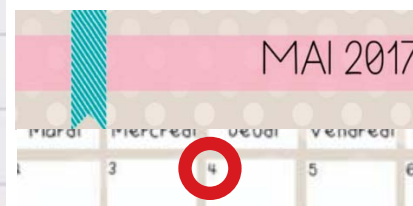
Tous citoyens! tous philosophes! :

<https://www.laicite.be/magazine-article/tous-citoyens-tous-philosophes/>

Pour aller plus loin

<http://deuxheurescestmieux.be/parents/documents/>

13



EPC OK !

LA TRANSITION NUMÉRIQUE



Transition numérique : reprendre le contrôle

D'Antoinette Rouvroy à Eric Sadin en passant par Milad Douehi, Dominique Cardon ou Yves Citton, tous s'accordent pour reconnaître aux algorithmes un pouvoir de recommandation de comportement de plus en plus prégnant. Ils sélectionnent et trient l'information, nous suggèrent de nouveaux amis, de nouveaux spectacles ou de nouvelles lectures, nous recommandent certains achats, surveillent notre santé et vont bientôt conduire nos voitures. En se branchant directement sur ces données comportementales, biométriques et environnementales et en les agrégeant à des millions d'autres, ils court-circuitent notre conscience pour agir directement sur notre sensibilité. Comment les apprivoiser ? Comment défendre Internet comme bien commun, comme un espace non marchandisable, respectueux des libertés et de la vie privée ? Comment agir face à la vague des nouvelles alternatives, ces Fake News chères à Donald Trump qui n'hésite pas, à l'image de Winston Smith, le héros du roman 1984 de Georges Orwell, à « mentir en pleine conscience et avec une absolue bonne foi ».

Dossier réalisé par Jean-Luc MANISE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

FAKE NEWS: AU-DELÀ DES DÉCODEURS DE L'INFO



Par Jean-Luc MANISE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Au lendemain de l'investiture de Donald Trump, les ventes du roman 1984 de Georges Orwell ont littéralement explosé, cristallisant l'utilisation délibérée par le politique du mensonge. La langue de bois, les informations « alternatives » ne sont pas neuves dans le champ de la communication politique. Ce qui interpelle ici, c'est la capacité des réseaux sociaux à faire passer l'information, à la rendre crédible aux yeux de certains internautes. Jusqu'à quel point ?

C'est en 1948 que George Orwell rédige 1984. L'action de ce roman d'anticipation se déroule à Londres, capitale de l'Océania, l'une des 3 grandes puissances qui se disputent la suprématie mondiale à Eurasia et Estasia. A Océania, la population est complètement asservie par une dictature contrôlée par Big Brother, le dirigeant du seul parti en place. Les habitants sont surveillés en permanence par la Police de la Pensée et Big Brother se tient informé des faits et gestes de chacun, d'où l'expression « Big brother is watching you » devenue aujourd'hui célèbre. L'idéologie du régime tient en 3 slogans : « la guerre, c'est la paix » ; « la liberté, c'est l'esclavage », « l'ignorance, c'est la force. » Winston Smith, le héros principal du roman, travaille au ministère de la Vérité. Sa fonction est de réécrire toute information contraire à la doctrine du parti et de faire dis-

paraître les informations politiquement gênantes. Un dirigeant tombe en disgrâce ? Il n'a jamais existé. Big Brother a fait une promesse qu'il n'a pas tenue ? On n'en trouve aucune trace! Avec cynisme, Winston se définit comme un adepte de la double pensée qui consiste à mentir en pleine conscience et avec une absolue bonne foi.

Faits alternatifs

C'est de là qu'est parti le parallèle. Le 22 janvier, Sean Spicer, le directeur de la communication de la Maison Blanche, déclare que la foule présente lors de l'investiture de Donald Trump est plus importante que celle qui a réuni l'intronisation de son prédécesseur. Le mensonge est directement retoqué¹ par la presse car à l'évidence il y a, photos à l'appui, beaucoup moins de monde que lors de l'investiture de Barak Obama en 2009. Pour couvrir son collègue, Kellyanne Conway, une des conseillères de Donald Trump, explique que Spicer a donné des « faits alternatifs » en réaction à des informations fausses données par certains médias. Très rapidement, on s'aperçoit que le terme utilisé par Kellyanne Conway est celui employé dans le roman de George Orwell. Une psychologue d'un site très fréquenté aux USA, Psychology Today fait le rapprochement. Selon Marilyn Wedge, Donald Trump "essaye de nous faire croire ce que lui et ses conseillers

déclarent plutôt que ce que nous disent nos propres yeux".

Quand 2 et 2 font 5

En quelques jours, la viralité du Web fait le reste. Ron Charles, un critique littéraire américain, fait des liens entre 3 passages du livre et le comportement du gouvernement Trump. La première « à la fin, le parti annonça que 2 plus 2 faisaient 5, et que vous deviez le croire » fait écho à la déclaration de Spicer de ce que l'investiture avait été un succès historique tandis que des photos circulaient attestant que l'événement n'avait été qu'un demi succès. Les médias vont multiplier les références à un comportement « Orwélien ». Résultat, les ventes d'un roman vieux de 68 ans sont multipliées par 100 et le roman arrive en tête des ventes sur le site d'Amazon. En parallèle, nombreux sont ceux qui accusent les réseaux sociaux d'avoir favorisé la diffusion d'informations, fausses ou alternatives c'est selon, véhiculées par une ultra droite américaine qui a largement soutenu Trump. La question vient, brutale : les réseaux sociaux ont-ils favorisé l'élection de Trump ? L'exemple le plus souvent retenu est celui de l'article qui affirmait que Trump était soutenu par le pape François. Il a été partagé plus de 6700 fois et a recueilli plus de 960.000 mentions j'aime. Selon Craig Silverman, l'éditeur du

15

magazine en ligne canadien BuzzFeed, les 20 canulars qui ont eu le plus de succès ont été partagés ou commentés 8,7 millions de fois durant la campagne présidentielle contre 7,4 millions de partages, commentaires et réactions pour les 20 articles les plus populaires de 19 sites de médias traditionnels comme le New-York Times ou le Washington Post.

Après l'élection de Trump, deux chercheurs des universités de Stanford et New York ont tenté d'analyser l'impact des réseaux sociaux. Ils relativisent leur importance. Sur base d'un sondage en ligne réalisé auprès de 1200 américains, seulement 14 % des américains considèrent les réseaux sociaux comme source principale d'information. Second constat : les fausses nouvelles sont plus largement partagées que les vraies et une majorité de ces « fake news » étaient en faveur de Trump. Ainsi, sur l'échantillon global de 156 nouvelles portant sur les élections et catégorisées comme fausses, 115 « pro Trump » ont été partagées 30 millions de fois sur Facebook pour 41 pro Clinton partagées 7,6 millions de fois.

16

Facebook, une source d'info marginale ?

Mais les chercheurs estiment que leur effet est tout sauf significatif. Selon eux, un seul article aurait dû convaincre 0,7% de personnes décidées à voter Clinton ou voulant s'abstenir de changer leur vote en faveur de Donald Trump. Ce qui serait l'équivalent, toujours d'après l'étude, de 36 campagnes politiques publicitaires commandées à la télévision. Autre chiffre à méditer : le recours aux réseaux sociaux comme source d'information ne pèse que 14%, par rapport aux autres moyens d'information, y inclus la télévision. Facebook est le premier à contester que son réseau ait eu un impact. Son directeur, Zuckerberg, a indiqué que 99 % du contenu journalistique sur Facebook était authentique. Reste que la pression des gouvernements et des politiques pour contrer le développement des Fake News ne s'est pas faite attendre. La chancelière Angela Merkel a pointé du doigt la propagation de faux messages visant à créer de la méfiance à l'envers des réfugiés. Ils pourraient selon Merkel expliquer en partie la progression de l'Alternative Für Deutschland.

Le gouvernement allemand a menacé le réseau social américain de « conséquences juridiques urgentes » s'il ne mettait pas en place une politique de suppression de contenus jugés « illégaux ».

Chasser les fausses nouvelles

C'est le sens de la mise en place fin décembre en Allemagne d'un Centre de défense contre les fausses informations. Les internautes soupçonnant une fake news peuvent s'adresser à l'ASBL allemande Correctiv, qui se chargera de vérifier la véracité de cette nouvelle. Si cette dernière se révèle fautive, elle sera signalée comme « litigieuse » avec un indicateur et un commentaire explicatif. Les informations ainsi désignées ne seront pas priorisées dans le flux de nouvelles élaboré par l'algorithme de Facebook, et lorsqu'un utilisateur voudra les partager, il sera notifié par un avertissement que l'information en question est discutable. Depuis les initiatives se succèdent pour traquer les fausses nouvelles en combinant l'action, c'est tout à fait inédit, des internautes et des médias traditionnels. En France, le centre de ressources mis en place s'appelle CrossCheck. Des journalistes professionnels travaillent à repérer sur les réseaux sociaux et les sites d'info en ligne les canulars ou les infos mensongères, puis ils les mettent à l'affiche avec un décodage sur le site de CrossCheck. De leur côté, les utilisateurs soupçonnant des informations fausses peuvent les transmettre à la plate-forme pour vérification.

Pas encore présent en Belgique

Avec FastCheck, c'est un peu le même principe, mais intégré cette fois à Facebook. Toujours en France et toujours en collaboration avec des médias (en l'occurrence l'AFP, BFM TV, France Télévisions, France Médias, l'Express, Libération, le Monde et 20 minutes), les utilisateurs du réseau social sont invités, s'ils doutent de la véracité d'une news ou d'un partage, à le signaler. Ces alertes sont centralisées et transmises aux médias participant qui vont les analyser.

Une fois l'information vérifiée et considérée comme fautive par au moins 2 médias partenaires, Facebook va si-



gnaler en bas de l'article par un pictogramme que sa véracité est mise en doute par les Fast-Checkers. En même temps, Facebook va réduire la visibilité de cette publication sur les fils d'actualité. Si l'Allemagne va participer à cette initiative, aucun accord de collaboration de ce type, pour l'instant, n'est actif chez nous.

Google va lui aussi proposer aux internautes une formule collaborative. Selon Ben Gomes, le vice-président de Google, 0,25 % des requêtes donnent accès à des contenus faux ou offensants, comme par exemple la mention d'un site qui prétendait que l'Holocauste n'avait pas eu lieu. En parallèle des améliorations de son algorithme, la société va laisser aux utilisateurs de son moteur de recherche la possibilité de signaler du contenu inapproprié. Sur la fonction de saisie semi automatique des requêtes, les utilisateurs auront accès à un bouton commentaire pour signaler les pages estimées trompeuses ou offensantes. Google a indiqué qu'il utiliserait ces commentaires pour améliorer ses algorithmes.

L'éducation aux médias

On ne peut que se féliciter de ces initiatives. Reste que la circulation de l'information sur les réseaux sociaux fonctionne beaucoup sur le principe du biais de confirmation qui fait qu'on a tendance à sélectionner et à partager les informations qui vont dans le sens de ses opinions et de ses valeurs, et à ignorer celles qui les contredisent. Et donc le risque existe bel et bien que les « faits alternatifs » soient retenus s'ils vont dans le sens de la confirmation de l'opinion des utilisateurs.



1. Ce mensonge n'est pas passé (ndr)



LES ENJEUX POLITIQUES ET DÉMOCRATIQUES



Par Jean-Luc MANISE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

C'est en 2011, en Italie, que la population s'est prononcée massivement (26 millions d'italiens), par référendum, contre la privatisation de la gestion de l'eau et pour une refonte complète de ce que doit être un service public de l'eau, ce bien commun par excellence.

18

Depuis ce référendum, l'ancien président de l'autorité italienne pour la protection des données Stefano Rodotà se mobilise pour qu'Internet soit juridiquement inscrit comme bien commun dans les législations européennes, au même titre que l'eau. Car pour le juriste italien, la notion de bien commun est nécessairement lié aux droits fondamentaux des personnes, comme ce fameux accès à l'eau, mais aussi aux médicaments et à la connaissance. Ceux-ci doivent être préservés de la zone d'influence des opérateurs marchands désireux de les exploiter à des fins de profit. Et pour Rodotà, la connaissance sur Internet, largement exploitée aujourd'hui par les GAFAM, doit faire partie de ces communs. « Il faut », déclare-t-il dans un entretien à Mediapart, « *un accord international et des déclarations de droit pour limiter le pouvoir exclusif de ceux qui gèrent aujourd'hui au niveau mondial la connaissance sur Internet. Cela suppose des évolutions juridiques qui ne pourront être portées que par des mobilisations politiques. Donner à Internet la qualification juridique de « bien commun » permettrait de faire prévaloir les droits fondamentaux à l'accès au savoir lors des inévitables conflits avec les intérêts économiques* ».

Libertés numériques

Quelques textes de référence abordent cette question des droits et libertés numériques, comme la déclaration d'indépendance du cyberspace rédigée par John Perry Barlow en 1996 ou le Code et autres lois du cyberspace écrit par Lawrence Lessig en 2000. On y ajoutera la Déclaration commune adoptée en 2015 par les commissions spécialisées de la chambre des députés italienne et l'assemblée nationale française qui estiment qu'il convient d'affirmer, à l'échelle internationale, la conception d'Internet comme bien commun mondial. A quelles conditions ?

Les droits sur Internet

Tout d'abord, Internet n'est pas un no man's land : les libertés et droits fondamentaux, confèrent la déclaration sur les droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect des lois et des constitutions doivent également pouvoir être garantis sur Internet. Il s'agit donc de faire de l'accès au Web un droit fondamental, au titre qu'il « facilite l'exercice d'autres droits fondamentaux, en particulier la liberté d'expression, le droit à informer et à être informé, la liberté d'entreprendre et d'innover, la liberté d'association ou encore le droit à la culture. On sait que la Belgique est l'un des pays les plus câblés d'Europe. Selon l'Agence Digitale du Numérique, plus de 80 % des ménages wallons disposent d'une connexion Internet. Ici, l'enjeu est double. Réduire les poches restantes d'exclusion et mettre en place des logiques de formation à la citoyenneté numé-

rique, comme celles mises en place dans les Espaces Publics Numériques de Wallonie et comme celles initiées par le secteur associatif à destination de leurs différents publics.

Vie privée : auto-détermination informationnelle

On sait la multiplication des traces que nous laissons sur Internet et l'automatisation massive de leur traitement à des fins commerciales. Il s'agit ici de veiller à ce qu'elles ne puissent être collectées et traitées qu'avec le consentement préalable et explicite des personnes concernées. La déclaration commune évoque un nouveau droit, celui à l'autodétermination informationnelle « permettant à l'individu de décider de la communication de ses données et de garder la maîtrise de leur utilisation ».

Surveillance algorithmique

De plus en plus, les entreprises « high tech » affirment que l'analyse des données qu'elles récoltent de façon massive sont protégées par le secret commercial. Les révélations de Snowden ont montré comment la NSA espionnait les personnes et les entreprises un peu partout dans le monde en utilisant les technologies de Facebook et Google. Et le même Google peut directement agir sur ses algorithmes, par exemple pour faire baisser ou faire monter un résultat dans sa liste. Elle collabore ainsi, pour YouTube, avec les



maisons de disques en faisant descendre dans ses résultats les sites pirates. Auparavant, les majors de la musique devaient obligatoirement passer par la justice lorsqu'ils estimaient qu'un site proposait des contenus piratés. Aujourd'hui, elles ont l'appui de Google pour que le site baisse progressivement dans sa liste de résultats au prorata du nombre de plaintes, où qu'elle le supprime totalement de son référencement.

Encadré le pouvoir des robots

Le journaliste Clay Shirky parle d'autorité algorithmique. Pour rechercher un article de qualité sur tel ou tel domaine, on se dirigeait précédemment vers les magazines traditionnels de renom, connus pour la qualité de leur travail d'investigation. Aujourd'hui, on tape « meilleur article d'actualité internationale » et Google va afficher quelques centaines voire quelques milliers de résultats avec, en début de liste, ceux que ses algorithmes considèrent comme les plus pertinents en regard de la requête. Dans le contexte d'insécurité et de menaces terroristes actuels, il est tentant pour les pouvoirs publics de faire appel à cette puissance algorithmique pour identifier des profils à risque et anticiper ici des attentats, là des actes de malveillance. Dans les domaines de la santé, le traitement automatisé des données pourrait permettre là aussi de dégager des profils à risque. Nous serions alors en tant que citoyen, soumis au contrôle algorithmique.

En ce sens, la Déclaration commune insiste sur l'importance d'empêcher qu'une mesure judiciaire ou administrative soit exclusivement fondée sur un traitement automatisé des données à caractère personnel visant à définir le profil ou la personnalité de la personne. Elle souligne les risques de discrimination, de manipulation et d'atteinte au principe de la diversité des cultures et des opinions et rappelle qu'il est indispensable de concilier les exigences de la sécurisation et de la préservation de l'ordre public avec la protection des droits et des libertés des citoyens: « *Tout traitement de données susceptible de concerner tout citoyen indifféremment aux fins de détecter des menaces ou suspicions est abusif et doit être sanctionné. Toute rétention de données ou métadonnées doit être strictement limitée en nature, quantité, durée de conservation et conditions d'accès, de façon à respecter les droits fondamentaux et les libertés* ».

Garantir la neutralité d'Internet

Rappelant également l'importance du droit au secret de la correspondance, et donc de la possibilité de produire des contenus sous pseudonyme et de chiffrer et anonymiser ses communications, elle considère que la neutralité du net constitue le préalable indispensable à l'exercice effectif des libertés à l'âge numérique. De quoi s'agit-il ?

La neutralité du net est un principe fondateur d'internet qui garantit que les opérateurs et gestionnaires de plates-formes

Le principe de la « neutralité du net » dans la législation de l'UE vise à permettre aux internautes d'accéder librement aux contenus de leur choix.

d'accès ne discriminent pas les communications et leurs utilisateurs, mais restent dans leur rôle de transmetteur d'information. Empêcher, par exemple, qu'un fournisseur ne restreigne l'accès à certains contenus ou en privilégie d'autres en échange d'une rémunération. Si ce dossier évolue favorablement en Europe, où le Parlement européen a adopté fin 2015 un texte sur l'Internet ouvert, l'élection de Donald Trump redistribue les cartes aux Etats Unis. Ajit Pai, le nouveau président de la FCC nommé par Donald Trump, souhaite ainsi que les fournisseurs d'accès internet n'y soient plus contraints. Le principe de la « neutralité du net » dans la législation de l'UE vise à permettre aux internautes d'accéder librement aux contenus de leur choix. Ainsi, il ne sera plus possible de bloquer ou de ralentir injustement certaines utilisations de l'internet, tandis que l'octroi d'un traitement prioritaire payant ne sera pas autorisé. Aucun service ne sera bloqué au motif qu'il ne verserait pas de frais supplémentaires aux fournisseurs d'accès à internet. Il n'y aura pas de « gardiens des réseaux » qui décideront de ce à quoi les utilisateurs peuvent ou non accéder.

19

En Belgique, l'IBPT et les régulateurs communautaires (CSA, VRM et Medienrat) sont chargés de la mise en œuvre de ce règlement et «l'étroite surveillance de son application». Julien Jost, responsable de l'unité « Distributeurs et opérateurs » du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : « *Internet est un espace crucial pour accéder à l'information en général et aux divers médias en particulier. L'enjeu pour l'audiovisuel est particulièrement important. Avec plus de 68% des internautes qui regardent des vidéos ou des programmes TV sur Internet et plus d'1,3 million de consommateurs quotidiens de vidéos en ligne en Belgique, Internet est devenu une véritable plateforme de médias audiovisuels* ». La vidéo représente 70 % du trafic mondial d'Internet. Garantir la neutralité du Net et donc la façon dont ces contenus sont véhiculés et leur accès facturé va de plus en plus devenir synonyme de respect de la liberté d'expression et d'information, et de condition de pluralisme des médias. C'est tout sauf anecdotique...





LES MARCHANDS D'ATTENTION

Par Jean-Luc MANISE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

20

A l'heure des big data, les entreprises commerciales du numérique sont à même d'utiliser les informations que nous laissons ici et là pour anticiper nos désirs en s'adressant directement à notre sensibilité. Court-circuitant notre conscience, elles sollicitent notre attention latente, celle qui déclenche chez nous des comportements sans que nous n'en ayons toujours conscience. Sur le champ médiatique, c'est un phénomène radicalement nouveau, dont nous devons nous emparer.

Dans le livre *Les marchands de l'attention* de Tim Wu, pour ce juriste américain qui a popularisé le concept de neutralité d'Internet, tout commence en 1983, à New York. La ville compte quelques 300.000 habitants. Les 2 journaux les plus populaires, le *New York Enquirer* et le *Morning Courier*, ne dépassent pas les 2500 exemplaires. C'est alors qu'un jeune imprimeur, Benjamin Day, décide d'imprimer, à perte, un nouveau journal. *The Sun*, c'est son nom, est vendu un centime tandis que ses concurrents en coûtent six. Il veut séduire un large public et sur base de cette audience, négocier avec les annonceurs des insertions publicitaires. Le journal laisse une large place aux faits divers, voire aux fausses nouvelles. Le succès ne se fait pas attendre : 2 ans après son lancement, son tirage frôle les 20.000 exemplaires. Il va devenir le quotidien le plus lu aux USA. C'est pour Tim Wu, le premier « marchand d'attention » américain.

Pour une écologie de l'attention

La recette fera école. Tous les médias, presse écrite, TV, radio développent des contenus gratuits en contrepartie de messages publicitaires. Mais avec Internet et avec la collecte massive de données comportementales, pour la première fois, ces équipements de captation (smartphones, GSM, portables, objets connectés), couvrent l'entièreté de l'espace public et privé. Nous baignons littéralement dans cette nouvelle économie, celle des marchands de l'attention. Dans ce que Yves Citton, professeur de littérature et co-directeur de la revue *Multitudes*, définit comme le nouvel horizon du capitalisme. Et le sociologue de prêcher, pour s'en émanciper, pour un développement d'une écologie de l'attention.

Internet façonne notre vision du monde

Internet change notre rapport au monde, notre façon de penser, de voir et d'agir. Il modifie la manière dont nous organisons la mémorisation des informations. On a tendance, comme l'ont constaté les psychologues Liu, Sparrow et Wegner à se souvenir plus de l'endroit, du site, du fichier où l'on sait où se trouve l'information que l'on recherche que de l'information elle-même. Internet est comme une extension de notre pensée. A la limite explique Yves Citton, il faudrait penser l'esprit comme incluant le disque dur

de notre ordinateur, mais aussi notre agenda, notre calepin ou notre GSM. Sans ces outils, nous «fonctionnerions» de manière différente. Or nous n'avons pas toujours conscience de cette réalité. Notre attention première vise à assurer notre sécurité en percevant et en catégorisant des informations : le passage d'une voiture ou d'un train, le déclenchement d'une alarme, la présence de fumée, un signal routier. Mais nous sommes également attentifs à des choses sans en être conscients.

L'effet d'amorçage

Imaginez : vous vous trouvez dans un cocktail. Il y a autour de vous des tas de personnes qui discutent. Vous-même êtes en conversation passionnée avec une autre personne. Vous faites abstraction de tout, vous êtes concentrés sur votre conversation et puis, tout d'un coup, quelqu'un derrière vous prononce votre prénom. Vous ne pourrez pas ne pas l'entendre. C'est un effet de votre attention « latente ». Mais ce n'est pas parce que vous n'en êtes pas conscient qu'elle ne provoque pas de réaction. Des psychologues ont conduit une expérience sur le sujet dans la salle « pause-café » d'une entreprise. On s'y sert à discrétion et on met la somme de son choix dans une petite boîte. L'expérience consiste à mettre un poster sur la machine à café. Durant un mois, ce sont des fleurs. Le mois suivant, c'est un visage. Ces posters provoquent des réactions différentes ; le mois du



poster à fleurs, on trouve 1,5 € dans la boîte, le mois du visage, on trouve 4,2 €. Pourquoi ? « *C'est ce qu'on appelle l'effet d'amorçage. Le visage joue le rôle d'amorce, de stimulus qui va appeler une réponse* ».

L'inconscient technologique

C'est, selon Citton, sur ce type de processus que le numérique, les médias du 21ème siècle s'appuient. Ils ne s'intéressent plus à notre conscience mais agissent directement sur notre sensibilité, sans que nous n'en ayons toujours conscience. Il y a un inconscient technologique, une latence numérique auxquels nous ne faisons pas attention, et qui pourtant nous conditionne tout autant que le poster de la machine à café ou le prénom prononcé qu'on ne peut pas ne pas entendre. En se branchant directement sur des données comportementales, biométriques et environnementales, les industries de la culture et des data agissent ainsi directement sur notre sensibilité et sont toujours mieux capables de capturer notre attention sans que nous en ayons toujours conscience. En collectant et en traitant nos traces numériques, elles anticipent nos besoins. Quelque part, elles disqualifient notre pouvoir de délibération et nos réponses conscientes dans des délais de plus en plus courts. Ces données comportementales traitées par les algorithmes permettent de resserrer le circuit allant de la sollicitation à la réaction. Prenons l'exemple d'Amazon. Ses principes de recommandation sont très efficaces. Ils permettent d'anticiper nos goûts et de nous faire acheter un livre qu'on sera content de lire, mais que nous n'aurions pas choisi sans la recommandation de la plate-forme américaine. Le site de vente en ligne parvient à toucher notre sensibilité en mixant celle de millions d'autres qui, lorsqu'ils ont lu tel et tel bouquin, ont été séduit par tel autre : celui qu'on vous propose et qui, régulièrement, retiendra votre attention.

Anticiper notre vision des choses

Cette anticipation existe aussi dans la fonction de saisie semi-automatique des moteurs de recherche. Citton fait l'expérience en tapant « Islam u » et déjà, Google vous propose une liste de résultats : Islam, une religion ; Islam, un danger ; Islam une religion de paix. Mais peut-être que vous, vous pens(i)ez à l'Islam de façon complètement différente ? Yves Citton : « *Je n'ai rien contre Google mais cette capacité qu'a son moteur de recherche d'anticiper notre vision des choses a à la fois quelque chose de merveilleux et de terrifiant. Un des effets qu'il induit est qu'on trouve des choses auxquelles on n'aurait pas songé. Cette performance, il l'obtient parce qu'il est capable, techniquement, de prendre en compte des millions de demandes qu'il agrège et qu'il ajuste à notre histoire personnelle. Ce qui fait sa beauté, c'est la rapidité du processus. En même temps, cela provoque des courts-*



circuits attentionnels, cela provoque des effets d'attraction. Si l'on réfléchit à cet horizon où le techno-capitalisme pense et crée des désirs pour nous, le fait qu'une machine puisse nous donner une réponse à une information avant même que nous n'ayons posé la question, on doit constater qu'on se trouve face à quelque chose de radicalement nouveau ».

L'attention numérique

Alors comment réagir ? Tout d'abord, la simple prise de conscience de ces courts-circuits qui visent à s'adresser directement à notre sensibilité par des recommandations algorithmiques permet déjà d'agir dessus. « *Nous sommes traversés en permanence par le numérique. Notre esprit, notre subjectivité devient diffuse, gazeuse. Nous pensons avec les livres que nous lisons, nous écoutons avec les CD que nous écoutons mais de plus en plus, nous sommes sollicités, sans toujours en être conscient, par une nouvelle forme d'attention, l'attention numérique. Quelque chose de nouveau est en train de se mettre en place et il est important d'en prendre conscience, de savoir que des données et des images nous conditionnent sans que nous n'en ayons conscience* ».

21

Redevenir un sujet sur Internet

Le numérique nous change, les industries du numérique tentent de nous instrumentaliser, de nous transformer en objet alors il est important de repenser à ce qu'est un sujet dans le monde du numérique. Ensuite, il fait prendre conscience que les données utilisées pour nous solliciter, pour fabriquer de la recommandation sont des prises de données programmées par l'humain. Elles sont captées par des programmes, des algorithmes bien sûr mais derrière ceux-ci, à la base des algorithmes, il y a des êtres humains. Des personnes qui conçoivent ces algorithmes dans un but précis. Il y a donc tout intérêt à savoir par qui, pourquoi et avec quel mandat. Cela participe de penser et comprendre le monde dans lequel on vit. Donc les politiques de boîte noire, les outils propriétaires à qui l'on confie de plus en plus de données constituent une perte d'autonomie. Il faut veiller à ce que l'accès à ce monde et son fonctionnement n'échappent pas complètement à notre maîtrise et à celle de la société civile.







POUR UN ACCÈS À LA CULTURE PLUS HUMAIN

Par Jean-Luc MANISE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

D'Antoinette Rouvroy à Eric Sadin en passant par Milad Douehi ou Dominique Cardon, tous s'accordent pour reconnaître aux algorithmes un pouvoir de recommandation de comportement de plus en plus prégnant. Ils sélectionnent et trient l'information, nous suggèrent de nouveaux amis, de nouveaux spectacles ou de nouvelles lectures, nous recommandent certains achats surveillent notre santé et vont bientôt conduire nos voitures. En résumé, ils construisent une certaine vision du monde, de la culture, de l'information et des loisirs. Rencontre avec Pierre Hemptinne, directeur de la Médiation culturelle à PointCulture, qui a initié le cycle de conférences : « Pour un numérique plus critique et humain » suivi le 24 mai dernier d'une journée atelier consacrée à la recommandation culturelle numérique.

SVI : Quel lien faites-vous entre la recommandation culturelle et le numérique ?

Pierre Hemptinne : La place prépondérante des outils numériques produisant du conseil enferme la recommandation culturelle dans un circuit court illustré par la célèbre formule : « si vous avez aimé ceci, vous aimerez aussi... ». Ce qui instaure un circuit d'équivalences entre les produits consommés. C'est le règne de l'algorithme et c'est très utile jusqu'à un certain point. En tant qu'opérateurs socioculturels d'éducation et de médiation, nous ne pouvons accepter que ces mécanismes de recommandation livrent les préférences des uns aux autres au mesurable, au marchandisable.

Il faut au contraire ouvrir le jeu, élargir le champ des expériences culturelles possibles, susciter les bifurcations et les surprises. Dans cet esprit, la recommandation culturelle est pensée comme une dynamique qui facilite l'émergence de communs de la culture. L'objectif d'une telle recommandation

culturelle est qu'une part significative des pratiques individuelles et collectives contribue à forger des sensibilités qui investissent créativité et imaginaire dans un projet de société à la hauteur de ses enjeux majeurs : le changement climatique, une répartition équitable des richesses... C'est une manière d'actualiser, selon les contextes politiques et technologiques, les valeurs de base du secteur culturel (émancipation, esprit critique, mise en commun).

SVI : Comme se situe l'action de PointCulture ?

Pierre Hemptinne : Il y a différentes strates. Il y a toujours la réalisation de supports numériques de recommandation culturelle, voire de modules éducatifs numériques. Des sortes de webdoc qui documentent certaines thématiques. Par exemple les relations entre peinture et musique, l'évolution de la musique classique et les conceptions de la nature... Il y a un service éducatif qui utilise ce genre d'outils lors d'interventions scolaires ou d'animations dans les PointCulture.

Produire des savoirs collectifs sur le numérique

Pierre Hemptinne : Il y a ensuite la volonté de produire des savoirs collectifs sur le numérique, pas tellement techniquement, mais sur l'impact du numérique sur la société. En prenant bien en compte que c'est un mouvement, ça bouge sans cesse, et qu'il faut accompagner ce mouvement par un travail réflexif constant. Cela prend la forme de workshop où l'on va expliquer les métiers du numérique, de mini salons sur le numérique dans l'enseignement, d'accueils d'artistes qui créent des dispositifs numériques. Surtout, ça s'incarne dans un cycle de conférences organisées avec un groupe

23



d'associations, « Pour un numérique humain et critique », cycle qui débouchera sur une formation qui pourra évoluer, se reproduire tous les ans. Toutes ces conférences sont disponibles sur Youtube, une façon de constituer peu à peu une base documentaire ».

Des outils numériques de médiation

Pierre Hemptine : Ensuite, un chantier a été ouvert pour tester la création d'outils numériques de médiation. En priorité dans l'espace muséal. L'objectif n'y est pas de valoriser le « tout numérique » mais de présenter le numérique comme une belle opportunité de construire des dispositifs de médiation collaboratifs, illustrant les principes de la démocratie culturelle. Cela se fait dans des ateliers où participent des citoyens de profils divers, jeunes et vieux, férus d'informatiques ou analphabètes numériques, habitués des musées ou pas du tout. Le personnel scientifique des musées participe mais pour informer, mettre à disposition une partie de son savoir, pas pour dicter ce qu'il faut raconter du musée, ni orienter le scénario du jeu. Celui-ci est une construction collective. Une première démo a été réalisée à l'Artothèque de Mons (Artoquest) et un deuxième chantier se met en place à Namur. Ce serait quelque chose à intensifier, mettre en réseau. Et là aussi nous avançons avec des partenaires, notamment Arts&Publics.

24

Six enjeux sociétaux structurent les politiques culturelles publiques

Pierre Hemptine : Enfin, c'est aussi et surtout la forme magazine du nouveau site de PointCulture. Il s'agit d'une proposition de rendre compte de la vie des idées et de la culture à travers six enjeux sociétaux qui structurent les politiques culturelles publiques. Genre, Nord/sud, Environnement, Arts/artistes, Numérique... Et, en rendant compte, de faire apparaître que c'est bien par les pratiques culturelles que l'on installe des modes de vie qui formalisent les relations entre genres, entre l'humain et son environnement, entre les peuples occidentaux et ses anciennes colonies... Pour ce faire, l'équipe de rédacteurs/trices et les anciens conseillers qui travaillent autrefois essentiellement aux nouvelles acquisitions discographiques ou cinématographiques s'orientent aujourd'hui vers de la production de contenus qui alimentent le site et nourrissent les animations de terrain.

Et tout cela se conjugue dans un programme d'activités – ateliers, conférences, projections, expositions – impliquant de nombreux partenaires associatifs pour sensibiliser à ce qui fait la richesse de la culture : la circulation



de biens symboliques à travers de nombreux intermédiaires porteurs de sens, alors que le fer de lance de l'industrie du numérique est de privilégier l'accès direct aux individus, renforçant par là même l'individualisation néo-libérale...

SVI : Quels sont les principaux secteurs culturels visés par les algorithmes ?

Pierre Hemptine : Le domaine de la musique a été le plus vite et le mieux colonisé par les algorithmes. A une époque nous avons un peu échangé avec Numédiart, autour de notre programme Archipel justement, pour voir si des algorithmes pouvaient contribuer à de la recommandation sur des produits culturels singuliers, atypiques, ou sur base de ressentis humains personnalisés. On n'a abouti à rien. Les algorithmes doivent pouvoir se baser sur des éléments stables, répétitifs, standardisés, identifiables par un ordinateur, calculables. Cela donne des outils géniaux pour certains types de requêtes.



... forger des sensibilités qui investiront créativité et imaginaire dans un projet de société à la hauteur de ses enjeux majeurs.

Mais ça ne permet pas de tout chercher. Après, il y a, je pense, des effets de cercles vicieux qui se mettent en place. On va privilégier des formes esthétiques correspondant à la recherche par algorithmes, ce sera une chance supplémentaire d'être trouvé sur Internet. Comme dommage collatéral, cela contribuera à rendre encore moins désirables les musiques qui échappent aux algorithmes les plus courants. Voici un mécanisme de formatage des goûts, des pulsions, et qui, mine de rien, facilite l'exclusion, le désintérêt pour ce qui est différent. Le Soir du lundi 27/02/17 titre une page « ils réinventent la musique ». Il s'agit des machines qui sont à même de « créer » des tubes avec très peu d'intervention humaine. Quoi de moins imprévisible ? Mais ça n'engendre chez le journaliste, Oliver Fabes, aucune in-



terrogation. D'abord, on pourrait se demander : est-ce cela « réinventer la musique » ? C'est un journaliste économique, ce processus de création musicale robotisée peut produire du fric, des start up belges sont dans le coup, donc c'est très bien. Tous les secteurs pour lesquels l'émotion tient une place importante dans l'impulsion d'achat vont suivre le même sort que celui de la musique. La littérature, les locations de vacances, les restaurants et le gisement immense de la consommation compulsive, asticotée par les big data, les recommandations géolocalisées, en live... Tout ce qui dans la vie ordinaire peut être pris en charge par des robots, et devenir rentable à condition de modéliser les « attentes » des consommateurs. C'est l'in-time qui est visé par le marketing qui sait merveilleusement bien exploiter le numérique.

SVI : En quoi Point Culture, et plus largement les travailleurs du secteur culturel et les agents des politiques culturelles publiques peuvent-ils agir, concrètement ?

Pierre Hemptinne : « Le terme « numérique » fait écran et empêche de s'attaquer aux vraies questions. Ce dont il est question est la définition d'une politique de l'esprit, maintenant et pour les générations à venir. Et, dans ce cadre-là, quel usage veut-on des outils numériques ? Les travailleurs du secteur culturel, s'ils pouvaient déjà contribuer à ce que l'on se pose les questions en ces termes, et à les faire mettre à l'agenda politique, ce serait pas mal. Il y a un rôle de « lanceur d'alerte » que tout le secteur pourrait jouer. Rôle qui reste, sur ces enjeux, partiellement à inventer. Pour réussir à avoir un impact un tant soit peu tangible, il est indispensable de travailler beaucoup plus ensemble, de partager des réflexions et actions, se rassembler pour communiquer via les mêmes outils, les mêmes interfaces, se mettre en réseaux actifs pour faire caisse de résonance efficace, mutualiser nos sites, nos newsletters, s'associer pour mieux coordonner nos différentes actions, entre la programmation d'artistes et le travail d'éducation permanente, entre l'événementiel et l'analyse, entre l'accès aux biens culturels et la médiation culturelle. Le politique devrait en prendre l'initiative et en donner les moyens. Mais il y a moyen de faire avancer ça, entre nous, en développant des méthodes de co-construction, y compris dans l'élaboration de ce que l'on veut mettre dans les contrats programmes. Cela demande d'investir beaucoup de temps en réunions et en échanges. Le numérique peut aussi appuyer cette dynamique. Il faut arriver à peser sur la société civile, sinon on va s'épuiser. Il y a plein d'actions, sur le terrain, qui contribuent à des communs de la culture. Toute l'éduca-



tion permanente et son travail de fourmi. Les associations spontanées qui investissent des friches, associent culture, engagement politique, expérimentation écologique, ce sont des modèles à encourager.

Faire résonance

Pierre Hemptinne : Ce qui manque souvent, c'est une caisse de résonance et que les idées de ces projets percolent plus dans les logiciels politiques. D'où l'intérêt pour les acteurs associatifs à réfléchir à leur mise en réseau, à une mise en communauté d'énergies humaines autour de projets venus par Internet et jugés utiles au bien être de tous et toutes. C'était le sens de la journée du 24 mai, qui sera suivie à la rentrée par une formation. Affaire à suivre...



AGENDA

des formations

Acquisition et production d'outils et de contenus par les acteurs

Pour le CESEP, la formation est d'abord un espace de mobilisation des intelligences en lien avec les situations concrètes. Elle a pour but de donner aux participants des outils de compréhension et d'interprétation du monde, et intègre des démarches de transfert de ceux-ci dans la vie professionnelle. Elle a pour but, à terme, de permettre un passage à l'action pour un partage équitable du pouvoir. Que la visée soit l'acquisition de compétences techniques ou le développement de nouveaux comportements, les formateurs se basent avec souplesse sur les attentes des participants et tirent parti des richesses du groupe. Ils utilisent des méthodes actives, proposent des exercices réalistes et des applications réelles.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site www.cesep.be

Notre **catalogue formations 2016** est également téléchargeable sur notre site.

Piloter un centre culturel

Secrétariat :
Nathy VANDENBERK
067/89.08.69
cfcc@cesep.be

Coordination :
Morfula TENECETZIS
067/89.08.60
cfcc@cesep.be

26 Les Centres culturels sont aujourd'hui au cœur de nombreuses mutations. Les espaces de vie se transforment, les pratiques culturelles sont en ébullition, les gens bougent et se mobilisent différemment...

En parallèle, le cadre légal et institutionnel évolue, les références de travail également. La perspective centrale de ces changements est connue : définir les actions des Centres en les ancrant dans des enjeux de société actuels, en lien avec des territoires et en concertation avec des partenaires. En outre, la question des droits culturels s'est imposée, posant des défis nouveaux et nécessitant un solide appareillage critique.

Le pilotage d'un Centre culturel est donc devenu un métier complexe.

Pour permettre à chacun de construire l'action en tenant compte de ces changements, le CESEP propose un espace de formation qui vise l'appropriation de clefs communes ainsi que l'acquisition d'un certain nombre d'outils théoriques et pratiques nécessaires au pilotage d'un Centre. Il s'agira également d'identifier en quoi les évolutions actuelles modifient ou non les pratiques antérieures.

Programme

Dans son ensemble, la formation sera traversée par 4 grandes questions qui se déclineront lors de 2 modules de 4 jours.

Module 1

Contextualisation et identification des défis

- Comment, en lien avec les actions menées, redonner du sens aux « grands mots » habituellement utilisés dans le secteur : démocratie culturelle, démocratisation de la culture, éducation permanente, territoires, droits culturels...?
- Quelles sont les principales transformations à l'œuvre aujourd'hui dans le secteur des Centres culturels ? Quels défis sont à rencontrer ?

Module 2

Passage à l'action et politique de partenariat

- Comment explorer les multiples composantes d'un territoire pour passer à l'action ? Quelles balises communes se donner pour agir ?
- Comment impliquer des partenaires dans l'action d'un Centre ?

Méthodologie

La démarche de formation articulera pratique et théorie, en parcourant les notions et outils nécessaires aujourd'hui (en lien notamment avec les documents publiés récemment par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont le dossier « Centres culturels et territoires d'actions »).

Les formateurs valoriseront l'expérience acquise par les participants dans leurs différents lieux d'action. Par ailleurs, la formation fera l'objet d'un accompagnement pédagogique spécifique, destiné à recueillir les questions qui se poseront ainsi que les demandes et dif-

ficultés formulées par le groupe, afin de faire évoluer le processus et d'envisager un suivi.

Public

Priorité sera donnée à du personnel cadre, responsable de l'animation et direction de projet en Centre Culturel.

Cette formation peut faire l'objet d'une intervention du Fonds Social du secteur socioculturel (APEF).

Equipe pédagogique

Caroline COCO, Claire FREDERIC, Cécile PAUL, Myriam VAN DER BREMPT.

Formateurs : Lucien BAREL, Christian BOUCQ, Majo HANSOTTE.

Les 2 modules sont complémentaires.

Module 1

Jeudi 28 septembre 2017
Vendredi 29 septembre 2017
Jeudi 5 octobre 2017
Lundi 16 octobre 2017

Module 2

Mardi 17 octobre 2017
Jeudi 26 octobre 2017
Vendredi 27 octobre 2017
Mardi 7 novembre 2017

Lieu : Namur
Prix : 160 €/module

Directeur administratif et financier

Secrétariat :
Du lundi au jeudi,
Nicole BALLAS,
au **067/89.08.66**
nicole.ballas@cesep.be

Coordination :
Florence DARVILLE
et **Eric VERMEERSCH**
067/89.08.54
067/89.08.58
florence.darville@cesep.be
eric.vermeersch@cesep.be

Objectifs

Rares sont les associations qui peuvent engager un spécialiste en gestion. Les responsables administratifs et financiers sont donc le plus souvent issus du sérail : des travailleurs du monde associatif, formés pour y travailler, qui, par l'évolution de leur carrière, se retrouvent dans l'obligation de maîtriser la gestion des ASBL. Pour les aider, le CESEP met sur pied une formation qui reprendra les principaux aspects de la gestion administrative.

Méthodologie

Basée sur une pédagogie active et pratique, cette formation s'articulera autour de différents thèmes et modules donnés par des formateurs spécialisés. Chaque module fera la synthèse des aspects théoriques et pratiques.

Public cible

Cette formation s'adresse principalement aux directeurs, directeurs administratifs et financiers, coordinateurs et toutes les personnes du secteur associatif qui souhaitent maîtriser la gestion administrative et financière.

Programme

Droit des ASBL

- L'ASBL : sa définition, ses organes, son fonctionnement, responsabilités
- La loi sur les pratiques de commerce
- Les droits et les obligations des volontaires

Droit social

- Le contrat de travail
- La loi sur le travail
- La rémunération
- L'inspection des lois sociales, le règlement de travail, etc...
- La législation sur le bien-être au travail
- Les relations collectives de travail : concertation sociale, lieu, acteurs et stratégies

Financement des ASBL, comptabilité et analyse financière

- Les subsides
- Législation comptable des ASBL
- Organisation de la comptabilité
- Comprendre la comptabilité en partie double
- Définition et utilité de la comptabilité analytique
- Analyse financière et budget

L'ASBL et les tiers

- Obligations de l'ASBL envers les pouvoirs publics
- Fiscalité

Couvrir l'ASBL

Les différentes assurances obligatoires ou recommandées.

L'ASBL et l'informatique

- Gestion des achats de matériel informatique
- Sécurité
- Utilisation de l'informatique sur son lieu de travail
- Protection des données
- Droit et devoirs de l'employeur et des employés, protection des données personnelles
- Analyse de la Convention Collective du Travail 81 du 26 avril 2002
- Développement informatique et droit d'auteur, responsabilité éditoriale

L'équipe de formation

Serge NOËL : directeur du CESEP

Florence DARVILLE, gestionnaire financière au CESEP

Fernand MAILLARD, réviseur d'entreprise, formateur d'adultes

Michel DAVAGLE, juriste, spécialisé en droit des ASBL et en droit social, formateur d'adultes

François BEGUIN, directeur d'un bureau de courtage, formateur d'adultes

Jean-Luc MANISE, expert et consultant en choix de technologies pour le non marchand, formateur d'adultes au CESEP

Eric VERMEERSCH, directeur adjoint du CESEP.

Durée et dates :

27 vendredis, d'octobre 2017 à juin 2018, de 9 h 15 à 16 h 30

Les 6, 13, 20 et 27 octobre ;

les 10 et 24 novembre,

les 1, 8, 15 et 22 décembre ;

les 12, 19 et 26 janvier ;

les 2, 9 et 23 février ;

les 2, 9, 16, 23 et 30 mars ;

les 20 et 27, les 11, 18 et 25 mai ainsi que le 1er juin.

Lieu : MUNDO N, rue NANON 98 à 5000 Namur

Prix : 1350 €

Pour les travailleurs de la CP 329, cette formation donne droit au congé éducation. Possibilité éventuelle du congé éducation pour les travailleurs d'autres commissions paritaires.

Se renseigner au CESEP.

Les employeurs de la CP 329 ou plus généralement dont la commission paritaire fait partie du fonds 4S ont droit à un remboursement partiel du coût de la formation : <https://www.fonds-4s.org/soutien.html>

Dans tous les autres cas, renseignez-vous auprès de votre commission paritaire.

Conduite de projets culturels et sociaux BAGIC

Secrétariat :
Nathy **VANDEBERK**
067/89.08.69
cfcc@cese.be

Coordination :
Morfula **TENECETZIS**
067/89.08.60
cfcc@cese.be

OCTOBRE 2017

28

Cette formation permet l'obtention du Brevet d'aptitude à la gestion d'institutions culturelles et à la coordination du projet global d'organismes culturels et socioculturels (BAGIC) délivré par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Evoluer et faire évoluer le monde socioculturel

Comment prendre pleinement conscience des valeurs et de la mission de son organisation et du contexte dans lequel elle évolue ? Comment créer des projets, initier des actions, développer un réseau ? Comment mobiliser ses instances, ses collègues, son public ? Comment établir de nouvelles dynamiques ? Toutes ces questions sont bien sûr abordées dans la formation. Devenir coordinateur/trice de projets, c'est savoir identifier les objectifs, planifier et organiser les phases d'un projet, le mettre en application, l'évaluer, en assurer la diffusion et surtout être capable d'explicitier les valeurs et la démarche citoyenne qui fonde et légitime le projet.

Du professionnel à l'acteur

Pour atteindre ces objectifs, la formation du CFCC repose sur trois grands axes : la citoyenneté, la gestion de projets et l'analyse du terrain d'action. La formation s'adresse aux acteurs socio-culturels et sociaux soucieux de décloisonner leur pratique et leur mode d'intervention. Il s'agit aussi de valoriser les expériences acquises par les participants. Cette formation est résolument orientée vers la pratique et débouche sur des résultats concrets.

La formation CFCC, c'est :

- Mettre à jour ses connaissances et ses compétences
- Se spécialiser, acquérir des compétences complémentaires et plus pertinentes
- Evoluer dans sa vie professionnelle
- S'ouvrir à de nouveaux horizons
- Un équilibre permanent entre théorie et pratique
- Des modules : des outils pour élaborer et réaliser des projets, l'implication et la participation des publics et des acteurs locaux, les outils artistiques en soutien à nos actions, la mobilisation des ressources et l'évaluation qualitative, les enjeux et les perspectives des politiques culturelles, la gestion financière et administrative, des outils d'analyse institutionnelle et organisationnelle, les mutations et enjeux sociaux, l'éthique et la déontologie.

Et également, un lieu d'échanges, un espace de mélange d'expériences et de réflexions. C'est un laboratoire pratique porteur de projets concrets et directement applicables sur le terrain.

Public

La formation s'adresse à des personnes occupant une fonction de coordination (de projet, d'équipe, d'organisation, de secteur...) ou ayant cet objectif. Les participants sont issus d'horizons différents et peuvent être professionnels ou bénévoles. Quelques exemples : animateur socioculturel, gestionnaire d'organisation, agent culturel de développement, médiateur culturel, directeur de centre culturel, éducateur de rue, coordinateur de réseau d'échanges de savoirs, animateur d'expression théâtrale, intervenant alpha...

Durée :
FORMATION DE DEUX ANS
LES JEUDIS A NIVELLES
A PARTIR D'OCTOBRE 2017

Elle démarre par un stage résidentiel de 3 jours qui se déroule en octobre et se poursuit les jeudis de 9h30 à 16h30 à Nivelles
CESEP - rue de Charleroi 47 - 1400 NIVELLES
300 €

Cette formation est agréée dans le cadre du Congé éducation et permet à toute personne salariée de la commission paritaire 329 de demander le remboursement des frais d'inscription.

Expériences systémiques

Dates : 03, 04, 05 juillet 2017

Lieu : Nivelles

Prix : 210 €

Formateur : Marc D'HONDT, formateur, superviseur et thérapeute familial.

Programme

- Apprendre à « décoder » systémiquement (une animation ou une réunion d'équipe par exemple)
- Expérimenter des options stratégiques nouvelles et des outils créatifs (exemples : sculpturations, blasons, génogrammes...)
- Porter une lecture originale sur les différents systèmes au sein desquels nous agissons (équipes, entreprises, organisations...)
- Dégager et éventuellement créer les conditions du changement
- Reconnaître et valoriser les qualités émergentes au sein de ces systèmes
- Appréhender et agir sur ces systèmes avec pragmatisme et pertinence.

Accompagner le travail de résilience

Dates : 23, 24, 25 août 2017

Lieu : Nivelles

Prix : 210 €

Formateur : Marc D'HONDT, formateur, superviseur et thérapeute familial.

Programme

Nous partirons de nos expériences de vie et professionnelles pour y rencontrer les situations particulières où un travail de résilience est nécessaire :

- Comprendre ce qu'est le processus de résilience
- Être en mesure de rencontrer les situations traumatiques et de créer un cadre de confiance et de sécurité
- Découvrir une méthodologie et des outils
- Interroger nos propres résonances et nos mécanismes de fonctionnement face aux parcours de vie difficiles de nos usagers.

Initiation à la gestion mentale

Dates : 05, 06, 07 juillet 2017

Lieu : Nivelles

Prix : 210 €

Formatrice : Sophie ACQUISTO, Graduada en logopédie et formatrice d'adultes spécialisée en gestion mentale. Formatrice en Insertion socio-professionnelle depuis 2008.

Objectifs

- Percevoir les intérêts de la gestion mentale et en cerner les limites pour un public adulte
- Échanger et confronter ses pratiques et outils
- Repérer les outils transférables dans son contexte professionnel et les tester.

Les participants seront capables de :

- Citer les divers profils d'apprentissage et de perception d'une information
- Repérer les habitudes évocatrices et le mode de fonctionnement de pensée des stagiaires, s'y adapter et formuler les messages de façon adéquate
- Affiner leur compréhension de leur propre processus mental d'apprentissage
- Pratiquer des dialogues pédagogiques
- Appliquer à de nouvelles situations d'apprentissage les éléments pertinents de Gestion Mentale.

Méthodologie

Auto-observation et décryptage de situations vécues par les formateurs participants avec des stagiaires/ apprenants/ participants/ ... lors d'apprentissages, partages d'expériences, expérimentations, exercices réels, liens avec référents théoriques et confrontation autour des outils utilisés par les participants.

Se former pour pouvoir parler « citoyenneté » avec les élèves

Dates : les 21 et 22 août 2017

Lieu : Nivelles

Prix : 90 €

Formatrice : Myriam VAN DER BREMPT, philosophe et romaniste, 17 ans d'enseignement dans le secondaire et le supérieur, formatrice en « Citoyenneté et espace public » au BAGIC, formatrice d'adultes au Cesep.

Qu'est-ce qu'être citoyen, en tant qu'adulte, ici, aujourd'hui ? Quel est le lien entre la citoyenneté et la démocratie ? Être citoyen est un statut politique : qu'est-ce que cela veut dire exactement ? On dit que la démocratie est en crise : comment cela se manifeste-t-il concrètement ? Pourquoi parle-t-on tant de participation citoyenne ? Et citoyen du monde, cela veut dire quoi ? Quels liens y a-t-il entre la citoyenneté et les droits de l'homme ? Et les revendications identitaires ? Et la montée de l'extrême-droite ? Et le capitalisme mondialisé ?...

Objectifs

La formation se propose de clarifier les grands concepts liés à la citoyenneté

- en dialogue avec les participants, à partir de leurs expériences et questionnements,
- dans la perspective de l'enseignement de la citoyenneté à l'école
- en relation directe avec l'actualité
- sans parti pris
- dans un langage à la fois rigoureux et accessible.

Public

La formation sera particulièrement orientée vers les enseignants du secondaire, mais elle est ouverte à toute personne intéressée (parents, éducateurs, professionnels du secteur Jeunesse...).

Les jeux coopératifs

Dates : 14, 15 septembre 2017

Lieu : Bruxelles

Prix : 140 €

Formatrice : Nathalie JACQUEMIN, formatrice en communication et pédagogies interactives.

Objectifs

- Découvrir et pratiquer de nombreux jeux coopératifs
- Identifier les piliers progressifs d'une coopération authentique
- Maîtriser les techniques d'animation des jeux et la posture de l'animateur
- Echanger ses expériences de joueur et d'animateur
- Exploiter l'outil « jeux » pour partager des valeurs (respect, confiance en soi, solidarité, écoute).

Programme

Jour 1 : Présentation des piliers de la coopération, jeux de présentation « brise-glace », jeux de mise en confiance et de cohésion de groupes (s'exprimer et écouter l'autre, prendre sa place, reconnaître ses qualités). La posture de l'animateur, les précautions à prendre.

Jour 2 : Vivre la coopération : jeux coopératifs avec ou sans matériel spécifique, jeux coopératifs en formation (si demande des participants), jeux « energizers », réflexion sur les enjeux de la coopération. Création et animation en sous-groupes de jeux coopératifs.

Méthodologie

Pédagogie interactive : mise en pratique permanente des jeux et échanges dynamiques entre les participants sur les applications des jeux dans leur milieu professionnel.

Public

Animateurs de la petite enfance ou de groupes d'adultes, enseignants, formateurs.

L'animation de groupe, de l'écoute individuelle à l'intelligence collective

Dates : 21, 22 septembre, 06 octobre 2017

Lieu : Bruxelles

Prix : 210 €

Formatrice : Marie-France SIMON, Coordinatrice de projets, formatrice d'adultes spécialisée en communication, gestion de projet et animation de groupe.

L'animation de groupe consiste à se mettre au service d'un processus de construction collective à partir d'objectifs définis. A travers les échanges, nous aborderons différents contextes d'intervention avec leurs leviers d'action et contraintes propres.

L'objet de ce module est de permettre la prise de recul par rapport à notre façon de fonctionner avec les groupes.

Objectifs

- Apporter davantage de conscience dans sa façon de travailler en relation avec les acteurs en présence
- Acquérir des repères théoriques et méthodologiques qui enrichissent les compétences d'animateur
- Acquérir des outils de communication visant à affiner son travail d'écoute individuelle et collective
- Travailler sur les référents éthiques de l'écoute.

Méthodologie

La méthodologie utilisée est interactive. Elle s'appuie sur l'implication de chacun. Des apports théoriques alterneront avec des exercices pratiques.

Public

Les travailleurs du secteur associatif et non-marchand (animateur socioculturel, éducateur, coordinateur de projet, chargé de communication...).

Vers plus de démocratie interne dans nos associations

Dates : 09, 23 octobre et

06, 27 novembre 2017

Lieu : Bruxelles

Prix : 280 €

Formateurs : Julien CHARLES, Mélanie CEYSSENS, François FLAMION, Edith WUSTEFELD

Programme

- Identifier ce qui justifie et légitime une organisation démocratique du travail
- Appréhender diverses voies de démocratisation des associations
- Analyser la situation et le contexte de sa propre organisation pour se donner les moyens de définir une stratégie de changement
- S'approprier, avec le recul critique requis, les outils, techniques et méthodologies généralement proposés pour avancer dans ce sens.

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

Dates : 10, 17, 24 octobre 2017

Lieu : Charleroi

Prix : 210 €

Formateurs : Julien CHARLES, sociologue, auteur d'un livre récent sur La participation en actes et Myriam van der BREMPT, philosophe, formatrice en « Citoyenneté et espace public » au BAGIC, tous deux formateurs au CESEP.

Programme

La formation s'emploiera à éclairer les questions suivantes :

- Un projet participatif, c'est quoi ?
- Pourquoi voit-on apparaître tant de dispositifs participatifs aujourd'hui ?
- Quelles difficultés rencontrent les professionnels qui les ont en charge ?
- Comment faire évoluer un dispositif participatif en cours ?
- Quel lien y a-t-il entre la participation et la démocratie ?

Formations gratuites pour demandeurs d'emploi

Le CESEP organise des parcours d'insertion depuis plus de 30 ans. Les formateurs y rencontrent des personnes sans emploi qui veulent développer leurs compétences ou les remettre à jour, se réorienter et valoriser leurs atouts. Les trajets de 5 mois aboutissent pour certains à un contrat de travail, à la création de son propre emploi, à la réalisation d'un projet, au bénévolat mais aussi à l'inscription à une autre formation et surtout à prendre une part active dans son milieu de vie.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site www.cesep.be

Notre **catalogue formations** est également téléchargeable sur notre site.

« Venez pêcher la
formation qui
vous convient »

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat :
067/89.08.50
ar@cesep.be

Dates : Sessions en septembre 2017

Inscriptions dès à présent !

Prix : Gratuit

« INFORMATIQUE ET TRAVAUX DE BUREAU »

(5 mois)

À Genappe (secteur associatif et de la santé) & à Nivelles du 4/09/2017 au 26/01/2018

Objectifs

Maîtriser les outils informatiques, apprendre à organiser son travail et développer ses aptitudes relationnelles pour exercer un poste administratif ou polyvalent.

Cours

• Windows, Word, Excel, Access, PowerPoint, Internet, Outlook, outils de communication, méthodologie de recherche d'emploi, dactylographie, droit social, secourisme...

« ACCÈS AUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE »

(5 mois)

À Nivelles du 4/09/2017 au 26/01/2018

Objectifs

S'initier à la conception de sites, au hardware et aux réseaux en plus des lo-

giciels de bureautique classique pour :

- Assumer des emplois où une bonne culture informatique est requise ;
- Envisager une spécialisation dans un secteur informatique particulier.

Cours

- Windows, Word, Excel, Access, PowerPoint, Internet, Outlook
- Hardware, introduction aux réseaux et à l'imprimante en 3D, conception de sites Web, Photoshop, initiation à la programmation, connaissance des métiers de l'informatique, méthodologie de recherche d'emploi...

« TESTS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT : MÊME PAS PEUR ! »

(10 semaines)

À Nivelles du 4/09/2017 au 10/11/2017

Pour recruter, les employeurs utilisent des batteries de tests. Et vous, les candidats à l'emploi, vous voici face à ces tests ! Pour vous aider, nous organisons des cours et des entraînements.

Objectifs

- Découvrir divers tests et se préparer à leur passation
- Apprendre à gérer son stress et développer la confiance en soi face aux épreuves d'admission

Cours

- Tests, gestion du stress, raisonnement, mémoire, jeux de stratégie, Word, Excel, base de données...

« FORMATION VIDÉO ET MULTIMÉDIA (LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE) »

(7 semaines)

À Nivelles du 30/10 au 15/12/2017

- Maîtriser les techniques d'un scénario, les étapes d'un tournage, le monde du code
- Réaliser un reportage vidéo, un montage audio-visuel, un CV vidéo
- Défendre les libertés numériques, la culture libre
- Découvrir les mondes des associations, les métiers du numérique, l'univers du libre.

« VERS LES MÉTIERS DU BIEN-ÊTRE »

(10 semaines)

À Nivelles du 13/11/2017 au 26/01/2018

Objectifs

- Comprendre le secteur pour y exercer un métier d'accueil et/ou d'administration
- Développer ses aptitudes relationnelles et administratives
- Développer ses connaissances sur les centres et services proposés
- Expérimenter brièvement des techniques du bien-être
- Préparer son projet professionnel, choisir des formations complémentaires...

Cours

- Déontologie de la profession, rencontres avec des professionnels et visites, initiation à l'aromathérapie, braingym, yoga, visualisation, méditation...
- Windows, Internet, Word, Excel, PowerPoint, Publisher, organisation du travail, techniques d'accueil, connaissance de soi

SOMMAIRE

re

La vérité toute la vérité p.3

Par Eric VERMEERSCH

Suzanne et la citoyenneté p.5

Du « cours de rien » à un cours de philosophie et citoyenneté (CPC) que veut dire aujourd'hui « faire de la citoyenneté » à l'école ?

Par Florence DARVILLE, Claire FREDERIC et Dominique GODET

Articulations n°69 p.14 - p.25

Transition numérique : reprendre le contrôle

D'Antoinette Rouvroy à Eric Sadin en passant par Milad Douehi, Dominique Cardon ou Yves Citton, tous s'accordent pour reconnaître aux algorithmes un pouvoir de recommandation de comportement de plus en plus prégnant. Ils sélectionnent et trient l'information, nous suggèrent de nouveaux amis, de nouveaux spectacles ou de nouvelles lectures, nous recommandent certains achats, surveillent notre santé et vont bientôt conduire nos voitures. En se branchant directement sur nos données comportementales, biométriques et environnementales et en les agrégeant à des millions d'autres, ils court-circuitent notre conscience pour agir directement sur notre sensibilité. Comme les apprivoiser ? Comment défendre Internet comme bien commun, comme un espace non marchandisable, respectueux des libertés et de la vie privée ? Comment agir face à la vague des nouvelles alternatives, ces Fake News chères à Donald Trump qui n'hésite pas, à l'image de Winston Smith, le héros du roman 1984 de Georges Orwell, à « mentir en pleine conscience et avec une absolue bonne foi. »

Dossier réalisé par Jean-Luc MANISE

Fake News : au delà des décodeurs de l'info p.15

Les enjeux politiques et démocratiques p.18

Les marchands d'attention p.20

Pour un accès à la culture plus humain p.23

Agenda des formations p.26